

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Samedi 11 AVRIL 2020 / N° 836

Prix : 20 DA

L'ARMÉE JOUIT DE LA PLEINE CONFIANCE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE



**UNE HARMONIE
PARFAITE**

**UNE COHÉRENCE
TOTALE**

Covid-19 :
Les premières
dispositions
ont été prises
dans les
hôpitaux
militaires

Covid-19
« L'Algérie a
opté pour "la
transparence"
dans la
communication
des
données »
affirme
Benbouzid

Tout en affirmant
que des
commissions
préparent
actuellement
l'après Covid-19
Belaid Mohand
Oussaïd :
« L'Algérie n'a
pas tardé à
affronter le
Coronavirus,
des
commissions »

Covid-19:
Arrivage de
Chine de la 2e
commande de
moyens de
protection

OPEP
Accord pour
une réduction
de 10 millions
de barils/jour
dont 200 000
barils pour
l'Algérie

Tribunal de Blida
Report du
jugement de
Hamel et
Berrachdi au 3
mai

Solidarité
le MJS salue le
rôle des
bénévoles et
du mouvement
associatif au
service des
sans-abris

Religion

Un projet "à vision globale" pour redynamiser les Wakfs et la Zakat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a fait état jeudi d'un projet "à vision globale", qui sera soumis au gouvernement pour examen et adoption, visant à redynamiser la Zakat et les Wakfs. Dans un entretien accordé au quotidien arabophone El Khabar, M. Belmehdi a indiqué que son secteur comptait aujourd'hui des experts internationaux à même de contribuer au développement des Wakf, évoquant un projet "à vision globale" visant à promouvoir cette pratique pour ouvrir la voie à la mise en place d'un office dédié aux Wakfs et à la Zakat. "Un projet à soumettre, en temps opportun, au gouvernement pour examen et adoption et s'il venait à être approuvé, le Wakf aura une nouvelle réalité". Le ministre a tenu, à cette occasion, à souligner l'importance accordée par le président de la République qui, a-t-il dit, "a une grande connaissance de la question". Pour M. Belmehdi, l'Algérie gagnerait à valoriser ce secteur, dit "troisième secteur" après le public et le privé, mettant en avant de grandes perspectives dans ce domaine. Par ailleurs le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a



affiché la disponibilité de son département à soutenir les start-up, les ministères ou d'autres secteurs "par des assiettes foncières en tant que partenaire suivant les règles de la Charia", ajoutant que son secteur dispose "de terres vierges et des surfaces à valoriser et à développer". À une question sur une levée

éventuelle du gel sur le "crédit Hassen" grâce auquel le Fond de la Zakat avait financé "80.000 micro-entreprises à travers les wilayas de la République et dont beaucoup ont remboursé leurs créances", le ministre a assuré qu'une réflexion est en cours dans ce sens. "Nous réfléchissons à des mécanismes à même

de permettre le développement de la Zakat et des Wakfs". Concernant la suspension du Hadj et de la Omra cette année en raison de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), M. Belmehdi a estimé qu'il était encore tôt pour parler d'une annulation rappelant que le ministre saoudien du Hadj avait

appelé à la temporisation en attendant l'évolution de cette pandémie. En cas de confirmation de la suspension, toute l'opération sera ajournée à 2021 au profit des mêmes pèlerins et il n'y aura pas un nouveau tirage au sort, a indiqué le ministre. S'agissant de l'installation, au niveau du Haut Conseil Islamique (HCI), de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, M. Belmehdi a souligné la coordination au sujet de toutes les questions, se félicitant de "cet grand acquis" concrétisé par le Gouvernement pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle Algérie en s'appuyant aux 54 engagements du président de la République. Un programme cautionné par les deux chambres du Parlement, a-t-il dit. Valorisant la mise en place des guichets islamiques, le ministre a estimé que c'est là "un jalon supplémentaire pour l'économie du pays, car permettant à beaucoup de capitaux, cachés dans les foyers, de contribuer au développement national comme cela a été le cas dans de nombreux pays ayant adopté ce mode de financement, y compris des pays occidentaux".

N.I./Ag

Covid-19

« L'Algérie a opté pour "la transparence" dans la communication des données » affirme Benbouzid



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, que l'Algérie a opté pour "la transparence" dans la communication des données liées au nombre des contaminations et de décès dus au coronavirus. "Certains pays européens ne déclarent pas les morts en dehors des structures hospitalières, tandis que d'autres ne font pas de tests pour le coronavirus. Partout, il y a une sorte de confusion et en Algérie, nous avons opté pour la transparence. Les chiffres de décès paraissent élevés, car nous avons, dès le début, pris en compte des décès naturels qui n'étaient pas forcément liés au coronavirus", a déclaré M. Benbouzid, en

marge d'une visio-conférence reliant les sièges du ministère de la Santé à Alger et celui du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies, basé à Pékin. Tout en précisant que "des examens post-mortem ont confirmé la positivité chez certains sujets et des résultats négatifs chez d'autres cas déclarés morts du coronavirus", le ministre a reconnu "la difficulté de déterminer parfois si un décès est survenu à la suite de la contamination au coronavirus ou non", dans la mesure où, explique-t-il, "un porteur sain peut décéder des suites de complications qui ne sont pas forcément liées au Covid-19". "Dans tous les pays du monde, les chiffres communiqués ne reflètent pas l'exactitude de la réalité, car il est

impossible de tester l'ensemble de la population, d'où un bon nombre de sujets qui échappent aux tests", a-t-il expliqué, citant notamment "ceux qui ne consultent pas, ceux qui sont porteurs sains et une fois qu'ils présentent les symptômes du virus, ils sont déclarés contaminés et ceux qui n'ont aucun trouble mais qui sont porteurs et, par conséquent, ne demandent pas à être testés". Le ministre a fait savoir, à ce propos, que "ne sont testés que les sujets-contacts ou ceux ayant été en contact avec ces derniers, ainsi que ceux présentant des troubles", ajoutant que "nous avons les chiffres des tests dont nous disposons et si nous arrivons à avoir plusieurs sites de tests, nous aurons plus de données".

ANPT

MadrassaNet lance des cours en ligne durant le confinement

La startup MadrassaNet vient de lancer, en partenariat avec l'Agence nationale de promotion et développement des technoparc (ANPT), une série de cours en ligne au profit des classes de fin de cycle moyen et secondaire, durant le confinement en vigueur en Algérie à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19). MadrassaNet, startup spécialisée dans le e-learning, s'est associée à l'ANPT et a lancé depuis le début du mois d'avril des cours de soutien en ligne pour les deux cycles concer-

nés par les examens finaux à savoir la 4ème année moyenne et les classes de baccalauréat, a appris l'APS auprès de l'ANPT. La diffusion des cours est prévue tous les lundis, mardis et mercredis à partir de 10h pour la 4ème année moyenne et à partir de 11h pour la 3ème année secondaire. L'enregistrement et l'émission des vidéos se fait en direct à partir du techno-parc de Sidi-Abdallah (Alger) et se trouve disponible sur les réseaux sociaux de MadrassaNet et de l'ANPT (page Facebook :

ANPT Cyber parc) Un appel à contribution a été également lancé à travers les réseaux sociaux pour les enseignants bénévoles qui souhaitent mettre leurs compétences à profit en cette période que traverse l'éducation nationale. MadrassaNet, qui est une école virtuelle créée et développée au sein de l'incubateur de l'ANPT, aspire devenir "la première école virtuelle donnant accès au savoir à distance 24/7 pour tous ceux qui désirent entamer ou poursuivre des études ou même se recycler.

Commission ministérielle de la Fatwa : Nécessaire respect des règles de confinement et moralisation du sursaut de solidarité

La Commission ministérielle de la Fatwa a mis en avant, l'importance de respecter les règles de confinement et de moraliser le sursaut de solidarité en vue d'enrayer la pandémie de Covid-19 en cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays. "Le confinement total ou partiel décidé par l'Etat s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'ordre public, dicté par cette conjoncture exceptionnelle et difficile que traverse notre Patrie à l'instar du reste des pays. Il vise à contenir la propagation de ce virus et endiguer la pandémie, le souci étant de préserver la vie des citoyens, et de ce fait il se veut une ligne rouge dont la transgression est blâmable. La Commission appelle tout un chacun à "respecter les règles de confinement et les

instructions y afférentes, étant également une prescription religieuse, d'où l'impératif de respecter les horaires de confinement, reporter les fêtes, les réceptions et les occasions familiales, jusqu'à la fin de cette épreuve, en application du principe appelant à barrer la voie menant vers la perte de la vie humaine". La Commission a également préconisé la nécessité d'"éviter tout rassemblement de quelque nature que ce soit, dont le contact physique aussi bien dans les marchés, magasins, rues et places publiques, en vue d'endiguer la pandémie et briser la chaîne de sa transmission, tout en aidant les agents de l'Etat à l'application des dispositions du confinement, en se disciplinant et en observation totale des mesures préventives prises". La Commission de la

Fatwa a, par ailleurs, salué "les mesures préventives qui garantissent l'accomplissement du devoir de lavage, la mise en linceul et l'inhumation des personnes décédées du coronavirus, ainsi que la mise en place des mesures préventives rigoureuses qui préservent la santé publique", estimant que "le respect de ces mesures, la contribution à leur application dans la discipline et l'ordre est un devoir du point de vue de la charia". La commission a, enfin, appelé à poursuivre le sursaut de solidarité tout en se revêtant des vertus islamiques, "respecter la dignité des nécessiteux, tenir compte du sentiment des personnes démunies lors de l'octroi de l'aumône, éviter la cupidité et l'égoïsme dans l'achat des besoins et ne pas détourner les dons et les aides". D.K

L'Armée jouit de la pleine confiance du Président Tebboune Une harmonie parfaite, une cohérence totale

La "cohérence totale" entre le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, et l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que la "totale confiance" qu'il a exprimée envers l'institution militaire, en sa qualité de chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, ont été soulignées dans l'éditorial du dernier numéro de la revue El Djeïch. "Depuis son élection à la tête de la République algérienne, le Président Abdelmajid Tebboune a démontré sa totale confiance à l'institution militaire en saluant à maintes reprises le rôle de l'ANP dans la préservation des institutions de l'État ainsi que la sauvegarde du pays de toutes tentatives de déstabilisation", est-il écrit dans l'éditorial de la revue de l'Armée. La publication observe que "le témoignage du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, reflète la confiance et la cohérence totale entre le Président et l'ANP", soulignant que "notre Armée jouit de la pleine confiance du Monsieur le Président, étant le meilleur gardien de cette confiance dans le passé, le présent et l'avenir." "Nous disons que la cohérence totale entre le président et l'ANP et l'intérêt qu'accorde le premier magistrat du pays à la sécurité et à la défense nationales s'inspire de sa totale conviction de la nécessité de moderniser nos Forces armées pour qu'elles puissent mener leurs missions constitutionnelles et atteindre une disponibilité permanente pour faire face à toutes menaces possibles et relever tous les défis sécuritaires afin que notre pays sorte victorieux", commente la publication. Faisant le lien avec les événements qu'a connus le pays durant ces dernières années, El Djeïch rappelle que "l'ANP a su, dans les moments les plus sombres de la tragédie nationale, lorsque l'État algérien



s'écroulait, préserver ses fondements et ses piliers et renforcer son existence". "Parallèlement, dans le cadre des lois de la République, notre armée a réussi à s'acquitter de la tâche de la lutte contre le terrorisme et les forces de la criminalité, de les pourchasser et de les éliminer et de débarrasser le peuple de leurs exactions et de leurs horreurs", note l'éditorial, ajoutant dans le même sens que "les éléments de notre Armée se sont tenus également aux côtés de leurs concitoyens pendant les diverses crises et catastrophes naturelles qui ont frappé le pays". A ce titre, la revue cite les exemples du tremblement de terre de Boumerdes, les inondations de Bab El Oued, les intempéries d'Arris et de Tizi Ouzou, soulignant qu'il s'agit d'"autant d'échantillons reflétant le rôle joué par les éléments de l'ANP en matière d'aide et d'assistance à leurs frères afin de sauver les vies de milliers de citoyens". Evoquant la pandémie du Coronavirus qui

touche l'Algérie à l'instar d'autres pays du monde, El-Djeïch relève que "la détermination de l'État algérien à faire face à cette épidémie à travers les mesures prises par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a épargné à notre pays une véritable tragédie". La revue met en avant également la "disponibilité opérationnelle de l'ANP en demeurant prête en permanence à faire face à toute situation d'urgence, quel que soit son niveau de gravité, car pleinement consciente que la sécurité du citoyen est la première et la plus importante de ses préoccupations et de ses missions". Le Haut commandement de notre Armée suit l'évolution de la situation quotidiennement et veille à ce que toutes les instructions et orientations soient fournies aux éléments et à communiquer constamment par le biais de campagnes de sensibilisation et de prise de conscience lors de visites de travail et d'inspections

sur le terrain et à travers les moyens de communication nationaux", est-il mentionné dans l'éditorial. Sur la base de ce qui précède, la revue El Djeïch a conclu que l'ANP "a mobilisé tout son potentiel dans le cadre d'une coordination étroite avec divers secteurs ministériels, compte tenu du fait que la situation difficile actuelle nécessite la mobilisation de toutes les capacités du pays, humaines et matérielles, et à relever le niveau de coordination entre toutes les institutions de l'État dans le cadre de la stratégie nationale visant à réduire la propagation de cette épidémie". Récemment, le général-major, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP par intérim, a fait état de la « profonde conviction de la sensibilité des missions assignées à l'Armée nationale populaire et notre conscience, voire notre détermination à les assumer pleinement », assurant que « le devoir nous appelle aujourd'hui, chacun au niveau de son poste de

travail et dans les limites de ses prérogatives et responsabilités, à poursuivre d'une manière permanente, méthodique et rationnelle, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et avec son appui et ses orientations, l'effort global et intégré que nous entreprenons, à l'aune de la nouvelle étape, suivant une stratégie étudiée et une vision clairvoyante et perspicace ». Il a exhorté, par la même occasion, les personnels militaires à « ne ménager aucun effort afin de faire face et mettre en échec toute tentative, susceptible de porter atteinte à l'unité territoriale du pays ». Tout en rappelant ce qui se passe dans notre voisinage géographique global, en termes d'événements accélérés, il a fait remarquer que cela constitue « un motif essentiel pour faire preuve davantage de veille et de vigilance ». Pour lui, « le phénomène d'instabilité que vit notre voisinage proche et lointain, ne représentera aucun danger sur notre territoire national, car la terre d'Algérie demeurera à jamais préservée, grâce à ses enfants mobilisés sur chaque parcelle de son territoire ». Il a affirmé que « nous avons la ferme détermination à poursuivre la consolidation des potentiels du Corps de Bataille de l'Armée nationale populaire et à assurer les conditions nécessaires de rehaussement de sa disponibilité, à même de garantir l'amélioration des aptitudes opérationnelles et combatives de toutes ses formations et composantes et ce, au service de l'intérêt de l'Algérie, et en consolidation de la volonté de ses valeureux enfants, déterminés à faire face à toute menace, quelle que soit sa nature ou son origine, et attachés à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance, à la sécurité et à la stabilité du pays ».

M.Hamdi

Covid-19 : Les premières dispositions ont été prises dans les hôpitaux militaires

Les premières dispositions ont été prises au niveau des hôpitaux militaires dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19), a affirmé le directeur central des services de Santé militaire, le Général-major Abdelkader Ben Djelloul, soulignant que la santé militaire est partie prenante dans tous les dispositifs mis en place à cet effet à l'échelle nationale. "La santé militaire est partie prenante dans tous les dispositifs mis en place à l'échelle nationale et, à ce titre, les premières dispositions ont été prises au niveau des hôpitaux militaires, à commencer par le report de toutes les interventions non urgentes. Nous avons également vidé les hôpitaux et renvoyé les malades dont l'état de santé permet leur prise en charge à titre externe afin de libérer les lits d'hospitalisation ainsi que le personnel médical et paramédical", a indiqué le directeur central des services de Santé militaire, dans un entretien accordé à la revue El Djeïch. Il a précisé qu'une deuxième mesure a concerné l'annulation de toutes les permis-

sions et les congés de tout le personnel médical, paramédical et technique, militaire et civil, faisant savoir aussi qu'un couloir de consultation spécifique au coronavirus a été créé au niveau de l'Hôpital central de l'armée d'Aïn Naâdja. Il a expliqué que "dès l'arrivée des malades atteints, ils sont séparés du flux des autres malades afin d'éviter tout risque de contamination et toute panique", précisant qu'ils subissent des consultations, examens radiologiques ainsi que le test du coronavirus. A cet effet, des cabines sahariennes ont été installées au niveau du parking de l'hôpital, réparties de manière à servir les besoins des consultations et examens radiologiques, et d'autres à l'hospitalisation des malades déclarés positifs et ayant des signes cliniques tels qu'un essoufflement, toux, fièvre, malaise important, a encore expliqué. Ben Djelloul, ajoutant qu'un service de réanimation d'une capacité de 22 lits dédiés au coronavirus a été installé. "Nous n'avons aucun malade hospitalisé pour le moment, on procède seulement à la consultation de ceux qui se pré-

sentent au niveau de l'hôpital de jour", a-t-il fait savoir, relevant qu'une cellule de suivi a été mise en place au niveau de l'hôpital, chargée de collecter toutes les informations et d'orienter les porteurs sains en leur donnant des conseils et ce, grâce à un contact téléphonique avec une infectiologie afin d'intervenir au moindre risque. Il a assuré aussi que l'hôpital dispose de moyens d'évacuation nécessaires et d'ambulances médicalisées, précisant toutefois qu'il y a "quelques cas actuellement confinés et suivis", ajoutant que "l'hôpital sous Shelter, d'une capacité de 180 lits, sera probablement déployé au niveau de Blida ou Alger pour la population civile dans un endroit public et accessible à la population". "Nous avons émis des propositions quant au lieu de son déploiement. Dans une seconde phase, les établissements de prestations médico-sociales existant au niveau de chaque hôpital militaire au centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, en l'occurrence Aïn Naâdja, Constantine et Oran, seront mobilisés", a-t-il dit. Il a relevé qu'en cas de besoins, ces

centres "seront transformés en hôpitaux et leur fonctionnement ne posera pas de problème, d'autant que les chambres seront converties en chambres d'hospitalisation et l'infirmierie dont ils sont dotés, en salles de consultation, et c'est le personnel médical, paramédical et technique de l'hôpital qui se déplacera pour les faire fonctionner", ajoutant que "ces trois établissements augmenteront la capacité d'hospitalisation de 100 lits". "Dans le cas où l'infection devient massive, de débordement ou que ces moyens seront dépassés, nous mettrons en œuvre d'autres infrastructures aménageables", a-t-il assuré. Ben Djelloul a fait savoir qu'au cas où le nombre de contaminés devient important, la Santé militaire "dispose de moyens pour effectuer les tests de diagnostic du coronavirus, car elle dispose des capacités techniques et humaines pour effectuer 300 tests à l'Hôpital central de l'armée, dans les hôpitaux de Constantine et d'Oran, mais il est question de réactifs uniquement". Dans le même sillage et concernant la mobilisation des personnels, il a indiqué qu'un plan



de mobilisation "est en train d'être élaboré en recensant le personnel médical, paramédical et technique, militaire et civil, ayant servi au sein des structures de santé militaire ces cinq dernières années". "Je voudrais remonter aux dix dernières années. C'est pour dire que tout le monde est utile dans de telles circonstances. Nous sommes à la recherche des adresses, si le temps nous presse, nous lancerons un appel à travers la radio pour qu'ils rejoignent l'hôpital le plus proche. Nous nous préparons à une situation qui nécessite une mobilisation générale", a-t-il conclu.

N.I

Tout en affirmant que des commissions préparent actuellement l'après Covid-19 Belaïd Mohand Oussaïd : « L'Algérie n'a pas tardé à affronter le Coronavirus, des commissions »

Le ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd a affirmé jeudi soir que l'Algérie "n'a pas tardé à affronter le Coronavirus", révélant que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la création de commissions chargées d'examiner et de préparer l'après Covid-19. Invité de l'émission bimensuelle "A cœur ouvert" (Bi Qualb Meftouh) diffusée sur la Télévision publique (EPTV), M. Belaïd a indiqué que "l'Algérie n'a pas tardé à faire face à la pandémie du nouveau Coronavirus, mais a été l'un des premiers pays à prendre des précautions pour y faire face", rappelant que "cette pandémie qui est apparue en Chine le 8 décembre 2019 n'a suscité l'inquiétude du monde que dans la seconde moitié de janvier 2020, y compris en Algérie, qui a bénéficié des expériences d'autres pays". Après avoir souligné les efforts de l'Etat dans la lutte contre la pandémie dès le début, "en rendant public le 14 janvier un communiqué appelant à la vigilance et la prudence, puis la tenue sous la présidence du président de la République de deux réunions du Conseil des ministres et deux autres réunions du Haut Conseil de Sécurité en mars dernier", le ministre a déclaré "on ne devrait pas être injuste à l'égard des autres" ni déprécier ces efforts. Le porte-parole officiel de la Présidence a qualifié la situation de "difficile" faisant savoir que le Président Tebboune la suit quotidiennement et sent le poids de la responsabilité, relevant qu'aucun pays au monde ne maîtrise la situation à 100% car la pandémie a montré l'incapacité de l'Homme et celle des plus importants laboratoires du monde vu la nouveauté du virus et la confusion qu'il a occasionné au début. Concernant l'impact de la pandémie de Coronavirus sur l'économie mondiale et ses répercussions sur l'économie



nationale, M. Belaïd a estimé que le monde après Coronavirus connaîtrait plusieurs mutations et changements dans l'équilibre géopolitique outre l'entrée dans une période de stagnation économique pendant un certain temps", expliquant que cette situation "n'aura pas d'impact majeur sur l'économie nationale au cours de cette année si les prix du pétrole continuent de remonter. "Dans ce cadre, il a annoncé que le Président Tebboune avait ordonné la création de commissions spécialisées composées d'universitaires et d'experts, dont la mission est d'examiner la situation économique et la prospection pour la post-pandémie de Covid-19", ajoutant nous nous préparons pour la post-pandémie et il y a un plan pour construire l'économie nationale sur la base du développement durable et de la rationalisation de la consommation énergétique. Appelant, à cet égard, à profiter de cette crise "pour faire exploser les énergies" en s'appuyant sur le "génie du peuple algérien qui sait libérer son potentiel en temps de crise", le ministre a mis en avant le rôle primordial des médias dans cette phase en vue d'accompagner ces énergies et les orienter vers l'édification de l'Etat et non par en brossant un tableau noir de la situa-

tion. Le porte-parole officiel de la présidence de la République a souligné, par là même, la nécessité, pour les médias, de s'adapter avec la nouvelle donne et de changer la mentalité consistant à rechercher le scoop et le sensationnel au dépens des malheurs des citoyens, qualifiant cette situation d'"inacceptable". Il a critiqué certains médias qui verse dans la "dramatisation et l'exagération au point de minimiser les efforts fournis par l'Etat et les personnels de la santé, au moment où on est en situation de guerre psychologique", déclarant à ce propos "il est vrai que nous avons des lacunes mais ils n'ont point pour origine le laxisme de l'Etat, il s'agit d'une nouvelle pandémie". Répondant à certaines voix qui évoquent "des pressions sur les journalistes", M. Belaïd a souligné que la "liberté d'expression est préservée par la Constitution tant qu'elle est respectueuse des lois. Une fois sortie de ce cadre elle relève du ressort de la Justice". "La liberté de la presse est un moyen pour construire la société et non pas pour attenter aux fondements de l'Etat", a-t-il dit. Réitérant la nécessité de faire preuve de responsabilité dans l'exercice de la liberté, il a qualifié d'"irrationnels" les appels lancés à un moment pour faire sortir les ci-

toyens dans les rues en pleine propagation de la pandémie Covid-19 au nom de la liberté et de la démocratie.

70% des publications sur l'Algérie postées sur Facebook n'ont rien d'algérien

Par ailleurs, le porte-parole officiel de la présidence de la République est revenu sur l'"attaque" ciblant l'Algérie lancée par des "parties qui usent de tous les moyens pour s'attaquer à l'Algérie en abordant, dans un passé proche, le Hirak populaire, la crise du Covid-19 actuellement et bien d'autres choses à l'avenir", affirmant l'existence de "laboratoires étrangers ayant des comptes à régler avec l'Algérie qui distillent de fausses informations" sur les réseaux sociaux. Et de souligner dans ce cadre que "70% des publications sur l'Algérie postées sur Facebook n'ont rien avoir avec l'Algérie", faisant état de contacts en cours pour l'obtention d'équipements sophistiqués permettant de localiser l'origine de ces publications. Evoquant "la crise de confiance entre le citoyen et l'Etat", le ministre a mis en garde contre les parties souhaitant y "investir" en "exerçant une pression sur le président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, depuis son accession à la magistrature suprême, et en tentant d'attirer l'Etat vers des questions secondaires au dépens des véritables problèmes". D'autres parties tentent de "tenir le bâton par le milieu et hésitent de traiter avec le nouveau système", a-t-il dit. S'adressant à ces parties, M. Belaïd a dit "le train a démarré avec force et ne s'arrêtera qu'à la gare décidée par son commandant", assurant qu'"il s'agit là d'une opportunité pour construire le pays. Celui qui voudrait la rater assumera sa responsabilité devant l'Histoire". Répondant, par ailleurs, à certaines préoccupations relatives au Covid-19, le ministre a réitéré l'engagement du président de la République à prendre en charge tous les citoyens se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, indiquant que "des algériens, au nombre réduit, se trouvent dans plus de 60 pays et tentent de regagner le pays". "L'Etat n'abandonnera pas ses enfants mais le traitement de ce dossier exige plus de temps. Les représentations diplomatiques suivent la situation de très près", a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la proposition de l'instauration du confinement total pour enrayer la propagation du Covid-19, M. Belaïd a fait savoir que cette option "est difficile", mettant l'accent sur l'importance de "prendre des mesures de manière graduelle et en fonction de l'évolution de la situation, caractérisée actuellement par des indicateurs positifs grâce au protocole thérapeutique à base de Chloroquine». Le porte-parole de la Présidence a assuré de la disponibilité d'un "nombre suffisant" de lits pour accueillir les personnes atteintes au Covid-19, tant que "le citoyen prenne sa responsabilité pour sortir de cette crise avec moins de dégâts en sacrifiant une partie de sa liberté et en respectant le confinement". M. Belaïd a exprimé enfin son optimisme quant à la capacité de l'Algérie à vaincre cette pandémie.

A.M

Covid-19 : Arrivage de Chine de la 2e commande de moyens de protection

La deuxième commande de matériels médicaux et de moyens de protection du nouveau coronavirus (Covid-19) est arrivée vendredi à l'aéroport international Houari-Boumediène (Alger), en provenance de Chine. Un total de 30 tonnes de moyens de protection, d'appareils de dépistage du Covid-19 et de respirateurs artificiels ont été transportés de Pékin (Chine) à Alger à bord de deux avions militaires en 38 heures. le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, qui a supervisé la réception de cette commande en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, et du ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, Dr. Djamel Lotfi Benbahmed, a affirmé que ces équipements concernent trois modèles, à savoir "des équipements individuels, à l'instar de bavettes et de masques,

outre des kits de dépistage du Covid-19 et des respirateurs artificiels". Il a souligné, à cet égard, que cette opération "confirme, une fois de plus, le souci de l'Etat algérien quant à la santé publique et la sécurité de ses citoyens et affirme en outre la profondeur et la solidité des relations algéro-chinoises". "Tous les établissements de santé du pays seront dotés en équipements nécessaires pour éradiquer la pandémie du Covid-19", a-t-il précisé. A cette occasion, M. Belhimer a salué "la participation efficace et permanente de l'Armée populaire nationale (APN), aux efforts nationaux visant la lutte contre le Covid-19", faisant savoir que "cette participation se poursuivra jusqu'à la fin de la pandémie". Pour sa part, M. Benbahmed a expliqué que cette cargaison était constituée de "500.000 masques de type FFP2", 40.000 kits de dépistage et 100 respirateurs, annonçant que "l'arrivage prochain d'une autre com-

mande de moyens de protection". De son côté, le commandant Belabed Touati Amine de la direction de la communication, de l'information et de l'orientation (DCIO) de l'état-major de l'Armée populaire nationale (APN) a affirmé "qu'en application des instructions du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune et avec la supervision directe du haut Commandement de l'ANP, ces équipements ont été acheminés à bord de deux avions de type iliouchine 76 relevant des forces aériennes algériennes, en un temps record", et ce "dans le cadre de la poursuite des efforts nationaux de lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus, ajoutant que d'autres vols similaires seront organisés pour acheminer d'autres équipements. "L'ANP restera disponible et opérationnelle pour répondre à l'appel de la Nation et servir le peuple en



toutes circonstances, jusqu'à l'éradication totale de cette pandémie", a souligné le même responsable. Le pilote de l'avion, le colonel Merrah Ahmed a indiqué que "cette mission a été accomplie dans de bonnes conditions". Une première commande de ces moyens de protection est arrivée, dimanche dernier en Algérie, en provenance de la ville de Shanghai en Chine. Lors de sa dernière entrevue avec des

représentants d'organes de presse nationaux, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait rassuré les Algériens quant à la disponibilité des produits utilisés pour la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus, révélant que l'Algérie avait passé commande pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux et de 30.000 kits de dépistage.

N.J

Institut Cervantes Les modalités de participation au concours de photographie

Les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription, dont le lien est accessible sur la page facebook de l'institut Cervantes d'Alger et de l'ambassade d'Espagne puis l'envoyer à l'adresse mail de la maison d'art Mood and Moob : contact@moodandmoob.org. Pour que l'inscription soit valide, chaque participant doit remplir les champs désignés comme obligatoires dans le formulaire et accepter expressément les conditions fixées par l'organisation. ...Le participant pourra utiliser comme thème tout objet qui éveille en lui sa connexion avec l'Espagne (le ticket qu'il a gardé de son dernier voyage à Alicante, un livre de la bibliothèque de l'institut Cervantes qu'il n'a pas encore rendu, un coucher du soleil qui rappelle une rue de Madrid ou la Rambla de Barcelone ...) Toute image qui peut lui rappeler l'Espagne, et à quel point nous sommes unis, malgré la mer qui nous sépare, et le virus qui nous guette. Chaque photo sera accompagnée d'un titre et d'un texte de 300 caractères maximum, qui expliquera le lien entre l'image et l'Espagne. Pour la langue du titre et/ou du texte de la photo, le candidat devra choisir entre l'espagnol, le français et l'arabe. Les photos devront être envoyées dans un format Jpeg (JPG),



haute résolution(HD), 300DPI, 2Mo minimum à l'adresse électronique suivante: contact@moodandmoob.org, au plus tard le 1er mai 2020. Les photos devront également être partagées sur les réseaux sociaux personnels (Facebook ou Instagram, ou les deux) sous le thème #EspañaDesdeNuestraCasa et #EspañaMenDarna et aussi #EspanaDesdeNuestraCasa et #EspanaMenDarna, en mentionnant les pages facebook suivantes:

@AmbassadeEspagneAlgerie et @InstitutoCervantesdeArgel. La date de clôture du concours a été fixée pour le 1er Mai 2020. (extensible sur évaluation des organisateurs en charge du concours.) Votre dossier de participation devra contenir : la photo à la résolution demandée (lire point 4, page 2) + le texte explicatif de la photo (lire point 4, page 2) + le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante : contact@moodandmoob.org. Le lien du formulaire est visible sur

les pages facebook de l'institut Cervantes ainsi que toutes les modalités d'inscription et conditions de participation en vigueur en relation avec le droit à l'image. Il est bon de rappeler aussi que le Jury sera composé de représentants de l'ambassade d'Espagne, de l'institut Cervantes d'Alger et de la maison d'art Mood and Moob. Sa composition sera communiquée après la publication des résultats et il se réunira dans les jours suivants la clôture de la période de réception des photos. Les résultats du Jury seront publiés sur le site facebook de l'ambassade d'Espagne en Algérie, de l'institut Cervantes d'Alger et de la maison d'art Mood and Moob. Trois prix seront décernés. Le Premier Prix du jury est un séjour (billet + hôtel) en Espagne (ville ayant une connexion aérienne directe avec l'Algérie). Le jury appréciera particulièrement la manière dont l'auteur/e a établi le lien avec l'Espagne à travers l'image et le titre et/ou le texte, l'originalité de la proposition, la connaissance démontrée de l'Espagne, de la langue espagnole et la qualité artistique de la photographie et le titre et/ou le texte. Le 1er Prix de la meilleure photo du public sera celui ayant reçu le plus grand nombre de likes par les internautes. Il s'agira d'une inscription à deux niveaux (120 heures) de cours d'espagnol gratuits offerts par l'institut Cervantes d'Alger. Le 2ème Prix de la meilleure photo du public est un dictionnaire d'espagnol, un lot de livres et un abonnement gratuit pour une année à la bibliothèque de l'institut Cervantes d'Alger, offerts par l'institut Cervantes d'Alger. Les lauréats des trois œuvres seront informés par téléphone et/ou à travers l'adresse électronique qu'ils auront fournie à cet effet

Confinement: La famille de la culture se joint à la campagne de prévention

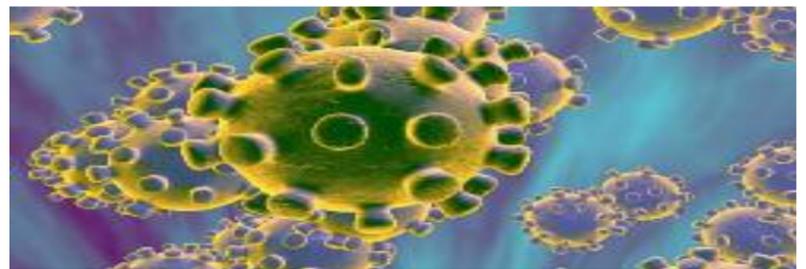
Plusieurs artistes et intellectuels ont lancé via les réseaux sociaux des initiatives pour sensibiliser quant à l'impératif respect des mesures de précaution prises par le Gouvernement pour stopper la propagation du Covid-19. Publiées sur les pages Facebook pour certains et sur Youtube pour d'autres, les artistes appellent tous avec ces initiatives au "respect du confinement et des mesures de précaution" et montrent aussi le danger de ce virus et sa propagation rapide. Cette campagne de sensibilisation, lancée avec l'apparition du premier cas confirmé au Covid-19 en Algérie, intervient parallèlement à l'annonce du ministère de la Culture relative à la suspension de toutes les activités et les manifestations culturelles et intellectuelles jusqu'à nouvel ordre. Le Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada, a lancé une vidéo intitulée "Reste chez toi. Tu te protégeras toi ainsi que tes proches", à laquelle ont participé 12 artistes, chanteurs, acteurs et comédiens à l'instar d'Abdelkader Secteur, Abdelkader Chaou, Leïla Borsali, Kader japonais et autres qui ont insisté sur l'impératif de rester à la maison comme meilleur moyen pour endiguer la propagation du Covid-19. Conscients de l'influence que peut avoir l'artiste sur son public, plusieurs stars algériennes ont lancé, chacune à sa manière, des campagnes de sensibilisation. De son côté, l'actrice Rym Takoucht a publié un message sur sa page Facebook, dans lequel elle plaide pour le respect des mesures de précaution et le confinement. De même pour le comédien Merouane Guerouabi qui a publié une vidéo dans laquelle il reprend une chanson algérienne du patrimoine chaabi. Plusieurs autres hommes de lettres et intellectuels ont emprunté cette voie à travers la sensibilisation des citoyens quant à l'importance de respecter les mesures de prévention dans le souci d'éviter la contamination. Le romancier, Waciny Laredj, a partagé, dans ce sens, une vidéo "live" dans laquelle il appelle à l'impératif de rester à la maison et de s'adapter à la situation. "En ce qui me concerne, je me suis remis à l'écriture d'un ancien projet de roman car ayant trait à la réalité actuelle", a-t-il dit.



==Divertir et éviter l'alarmisme ==

"A l'instar de tous les Algériens, je respecte les mesures de confinement", a déclaré le réalisateur Said Mehdaoui qui a estimé que cette situation était "propice à la lecture" relevant qu'il était en contact permanent sur les réseaux sociaux avec les réalisateurs, notamment les jeunes réalisateurs. Dans une déclaration à la presse, le comédien Omar Tairi a appelé les artistes, qui ont une lourde responsabilité en cette conjoncture, à produire de courtes vidéos et des courts métrages à dimensions humaines encourageant les comportements positifs à l'effet de briser l'isolement et dissiper l'ennui durant le confinement tout en adoptant le divertissement et en évitant l'alarmisme. En dehors des noms bien connus, certains jeunes artistes ont publié des vidéos traitant du sujet de Coronavirus avec un style comique pour divertir et apaiser l'ennui et l'anxiété et faire place à l'optimisme. Le Théâtre national algérien (TNA) a établi, depuis le début de la pandémie de Covid-19, un programme interactif d'activités artistiques, intellectuelles et culturelles, via sa plateforme officielle via son site et page Facebook ainsi que sur YouTube depuis le 22 mars. Il a également lancé un concours de dramaturgie pour enfants sur le thème "Prévention du Coronavirus". (APS)

Coronavirus : L'agenda culturel chamboulé en Algérie



Festivals ajournés, salles de spectacles fermées et activités culturelles suspendues: la scène culturelle en Algérie, comme dans le reste du monde, est mise en veille à cause de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie du coronavirus. Les mesures de suspension pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus concernent toutes les activités de cinéma, de théâtre et de musique prévues pour mars et avril 2020 dans l'ensemble des espaces et établissements culturels, publics et privés. Le 18e Festival culturel national du film amazigh, initialement prévu en avril à Tizi Ouzou, a été repoussé au dernier trimestre de l'année en cours. La direction de la Culture et le Commissariat du festival ont décidé de prolonger, jusqu'au 15 août prochain, le dépôt des films devant être présentés à ce rendez-vous annuel, très attendu par les cinéphiles. Le confinement sanitaire a aussi entraîné la fermeture des salles de cinéma, alors que les activités de la cinémathèque algérienne et des ciné-clubs sont, elles, à l'arrêt sur l'ensemble du territoire. Mettant à profit cette période de confinement, le Cnca (Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel) a organisé sur une semaine les journées virtuelles du court métrage. Ce premier coup d'essai a sans doute permis de susciter des vocations parmi des réalisateurs amateurs et, pour le public, d'apprécier de nouvelles approches cinématographiques parmi la vingtaine de films

diffusés. La situation n'est guère plus reluisante pour le théâtre qui a suspendu ses activités et reporté tous ses rendez-vous. Le Théâtre national algérien qui devait abriter du 19 au 30 mars, le 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a dû se résigner à l'annuler, tout comme les théâtres régionaux qui ont fermé leurs portes au public, jusqu'à nouvel ordre. Le planning musical s'en trouve également bouleversé et tous les concerts décommandés. Ainsi l'Opéra d'Alger a-t-elle reporté tous ses rendez-vous artistiques programmés pour mars et avril, dont le Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Programmation en ligne Pour compenser la suspension de leurs activités, des établissements s'organisent pour permettre au public un accès aux spectacles depuis les lieux de confinement. Le TNA et les théâtres régionaux diffusent quotidiennement via leurs pages Facebook et sur les chaînes YouTube leurs productions, intégrant des spectacles pour le jeune public. Pour sa part, l'Opéra d'Alger, une importante infrastructure culturelle de la capitale, a mis en ligne ses concerts enregistrés, autorisant un accès gratuit au public via sa page Facebook. Cet espace virtuel est également mis à la disposition des jeunes mélomanes, invités à partager leurs créations musicales dans le cadre d'un concours destiné aux moins de 16 ans.

Benadel M / Ag

SAAFI : Le 2ème symposium algérien de l'Assurance et de la Finance islamique en novembre à Alger

La deuxième édition du Symposium Algérien de l'Assurance et de la Finance islamique (SAAFI 2020) doit se tenir les 22 et 23 novembre 2020 à Alger, sous le patronage du Haut Conseil Islamique. Sous la thématique "mise en œuvre de la Finance Islamique et de l'Assurance Takaful : enjeux et facteurs de succès", la manifestation est organisée, comme lors de la première édition, par le cabinet de conseil SAAFI, constitué de consultants experts, et spécialisé dans la conception et la distribution de solutions d'accès à l'assurance Takaful et à la finance islamique. Selon les organisateurs, l'objectif de ce symposium est "d'accompagner les acteurs parmi les institutionnels et les professionnels des banques et des assurances pour la meilleure implémentation possible de la finance islamique, et de l'assurance Takaful, conformes aux préceptes de l'islam, dans le système financier national en vue de l'élargissement de la bancarisation des ressources financières circulant hors circuit formel". Le SAAFI 2020 permettra ainsi aux professionnels de "répondre à un segment de la clientèle, et de drainer une épargne inactive", de trouver les facteurs clé de succès indispensables à la réussite de ce défi à relever. Les organisateurs du SAAFI rappellent que, le 15 mars dernier, une nouvelle étape a été franchie dans le processus de la mise en œuvre de la finance islamique en Algérie, à la faveur de l'enrichissement de son ordre juridique avec un nouveau règlement de la Banque d'Algérie paru au



Journal officiel N°16 et "définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers". Tout en fixant les règles générales, le texte spécifie les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement concernant les produits de Mourabaha, la Moucharaka, Moudaraba, El-Idjar, le Salam, l'Istisna'a, les comptes de dépôts et les dépôts en comptes d'investissement. Les organisateurs de cet événement consacré à la finance islamique soulignent également qu'il s'agit actuellement "d'une période de transition charnière" pendant laquelle "le SAAFI devient incontournable de par la pertinence de

ses thématiques mises à jour, mais surtout au regard de la qualité de ses intervenants, parmi les experts nationaux et internationaux". Triés sur le volet, nombre d'entre eux comptent parmi des icônes de la finance de renommée mondiale", affirment-ils, ajoutant que cela permettra aux participants de parfaire leurs connaissances, étoffer leurs réseaux et faire connaître, deux jours durant, leurs expériences dans une atmosphère conviviale. À noter que la direction scientifique du symposium est assurée par le Professeur Mohamed Boudjelal, professeur d'économie à l'Université de M'Sila, spécialiste en finance islamique, membre du Haut Conseil Islamique (HCI) et membre fondateur et expert au-

près du Fonds national de la Zakat en Algérie. En outre, les organisateurs font savoir que le SAAFI 2020 voit déjà la confirmation de participation d'un grand nombre d'acteurs institutionnels, organisations professionnelles, établissements bancaires, compagnies d'assurance, cabinets d'avocats, bureaux d'expertise comptable, cabinets conseils en recrutement, centres de formation et fournisseurs de solutions IT. Des experts d'Algérie, de Tunisie, de Malaisie, de France et de Suisse ont confirmé leur présence alors que d'autres participations sont en cours de confirmation, en précisant que d'importants organismes ont également choisi d'être partenaires de l'événement dont La Bourse

d'Alger, l'ISRA et SAFA Investment Service. Our rappel, le SAAFI, sponsorisé par Al Salam Bank, entre autres sponsors, est organisé conjointement par le Cabinet conseil stratégique spécialiste de la conception et de la distribution de solutions Takaful et de finance islamique, SAAFI, et l'agence événementielle et de tourisme MED VOYAGES. Lundi, le Haut conseil islamique (HCI) a approuvé la création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, qui sera chargée de délivrer la certification de conformité aux banques et aux établissements financiers. "Une mission qui permettra de soutenir la Banque d'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique. La création de cette Autorité intervient en application du Règlement du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, lequel s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République et du plan d'action du gouvernement afin de réduire le phénomène de la thésaurisation et satisfaire les besoins des citoyens désirant recourir à ce système conformément aux préceptes de la charia islamique. L'objectif, souligne le HCI, étant d'atténuer les effets négatifs du phénomène du marché parallèle, dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement algérien visant à encourager la finance islamique.

N.I

HCI L'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique créée

Le Haut conseil islamique (HCI) a approuvé la création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. Cette autorité délivrera la certification de conformité aux banques et aux établissements financiers, "une mission qui permettra de soutenir la Banque d'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique. La création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique intervient en application du Règlement N 20-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers publié dans le Journal officiel N 16". Le Règlement définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République et du plan d'action du gouvernement qui veillera à réaliser deux principaux objectifs à savoir: réduire le phénomène de la thésaurisation et satisfaire les besoins des citoyens désirant recourir à ce système conformément aux préceptes de la charia islamique, et atténuer les effets négatifs du phénomène du marché parallèle, dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement algérien visant à encourager la finance islamique et de la détermination de la Banque d'Algérie à mettre en œuvre ce système.

Commerçants coupables de contravention du registre de commerce: Le ministre du commerce engage la radiation

Le ministre du commerce, Kamel Rezig a indiqué, que son secteur avait engagé la radiation des commerçants dont la culpabilité a été prouvée en matière de spéculation, monopole ou vente de produits périmés. Le ministre a fait savoir que ces mesures interviennent en concrétisation des orientations contenues dans le communiqué du Haut Conseil de Sécurité, prévoyant la radiation de tout commerçant dont la spéculation, le monopole ou la commercialisation des produits périmés sont avérés. Il a précisé, dans ce sens, que les directeurs du Commerce au niveau des wilayas ont été instruits du suivi de ces violations, sous la supervision des walis. Des mesures coercitives ont été prises, en coordination avec les autorités sécuritaires, contre les commerçants illégaux, les spéculateurs et ceux qui vendent des produits périmés, a-t-il ajouté faisant état de la saisie d'importantes quantités de marchandises dont la durée de validité a été dépassée. Estimant que c'est là des opérations "inévitables" ces 20 dernières années, M.Rezig a indiqué que son département a

fait le choix de "la politique de la carotte avec les commerçants intègres et du bâton à l'égard des malhonnêtes". Il a ajouté que les produits saisis, lors des différentes opérations, ont été mis "à titre exceptionnel" à la disposition des walis en tant que réserves à partager aux nécessiteux au lieu de les orienter vers la direction des Domaines comme stipule la loi, soulignant la mise en place, dans chaque wilaya, d'une instance ayant pour mission la distribution des aides aux catégories nécessiteuses. Le ministère du Commerce exerce les prérogatives qui lui sont attribuées, et fixées par la loi, consistant en la régulation, la supervision et le suivi des offices et des entreprises publiques et privées", a soutenu Me Rezig battant en brèche les allégations d'un quelconque impact négatif sur les prix du fait de la lutte contre la spéculation et la fraude. Il a expliqué que les marchés ont été impactés durant les premières semaines de la propagation du Coronavirus suite aux mesures limitant les rassemblements à travers la fermeture des grands espaces commerciaux, suscitant chez le citoyen une frénésie

d'achats pour stocker. Selon le premier responsable du secteur, la forte demande sur les produits alimentaires, "beaucoup plus importante que les prévisions" et la multiplication des quantités consommées ont entraîné une rupture de stock en très peu de temps, toutefois, le ministère a réussi par une série de mesures, a-t-il assuré, à stabiliser les marchés, que ce soit pour les produits alimentaires ou les fruits et légumes, à travers les 48 wilayas. Exhortant les citoyens à un changement de comportement de consommation, il a indiqué que la dernière période a enregistré la consommation de deux mois de produits alimentaires, en particulier le blé dur (semoule), ce qui a provoqué une stagnation de l'activité des boulangeries. Rezig a tenu à rassurer que les quantités de produits alimentaires disponibles en stock sont suffisantes pour un approvisionnement jusqu'au premier trimestre de 2021. Evoquant les différents contacts avec les fournisseurs et les producteurs ayant permis au secteur de rétablir la stabilité du marché, notamment en ce qui concerne la semoule.

COVID-19 : Mermouri veut relancer "le tourisme virtuel" pour promouvoir la destination Algérie

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, a instruit l'ensemble des établissements sous tutelle quant à l'impératif de renforcer "le tourisme virtuel" en vue de promouvoir la destination Algérie. Le ministre a appelé à "prendre une série de mesures de solidarité visant à insuffler une dynamique promotionnelle virtuelle pour la destination touristique +Algérie+, en pleine crise sanitaire mondiale du COVID-19". M.

Mermouri a mis en avant l'impératif de "renforcer le tourisme numérique et de relancer ce qui est appelé aujourd'hui le tourisme virtuel, ainsi que la promotion numérique de l'artisanat à travers la programmation de visites virtuelles devant contribuer à favoriser la destination Algérie et le produit artisanal algérien sans avoir à se déplacer". Ces mesures contribueront "à choisir la destination touristique interne et les produits artisanaux nationaux après dis-

sipation de la pandémie de COVID-19", ce qui est en conformité avec "la politique de la campagne de sensibilisation mondiale au nouveau coronavirus lancée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) sous le slogan "Rester chez soi aujourd'hui pour pouvoir voyager demain". Cette nouvelle technique est disponible sur les pages Facebook, Twitter et Instagram du ministère du Tourisme ou sur le portail algérien du tourisme +VisitaAlgérie



Huile de palme

L'huile de palme est une huile végétale extraite par pression à chaud de la pulpe des fruits du palmier à huile, un arbre originaire d'Afrique tropicale dont est aussi tirée l'huile de palmiste, extraite du noyau de ses fruits. L'Indonésie et la Malaisie sont aujourd'hui les principaux pays producteurs mondiaux de ce fruit, et concentrent à eux deux plus de 85 % de la production. Avec plus de 50 millions de tonnes produites chaque année, c'est l'huile végétale la plus consommée au monde (35 % de la consommation mondiale en 2017). Ingrédient traditionnel des cuisines d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie, elle est actuellement massivement utilisée dans les pays non producteurs pour la fabrication d'aliments transformés, en remplacement des graisses animales (saindoux, beurre...) et des huiles végétales hydrogénées (dites trans). À ce titre, elle est aussi devenue à la fin du xxe siècle et au début du xxie siècle l'un des symboles des problèmes ou limites rencontrés par l'agro-industrie monoculturelle et le « capitalisme agraire ». Il existe des controverses au sujet de son impact sur la santé, ainsi que de l'impact de sa production sur l'environnement et des conditions de travail liées à la culture des palmiers à huile. Certains critiquent sa haute teneur en acides gras saturés. De fait, une méta-analyse reprenant toutes les études scientifiques publiées sur le sujet conclut en 2015 que l'huile de palme a un impact négatif sur le taux de cholestérol semblable à celui des graisses animales, pas beaucoup plus faible que celui des graisses hydrogénées, et bien plus fort que celui des huiles végétales riches en acides gras insaturés (olive, arachide, etc.). Les ONG dénoncent, quant à elles, le

développement des plantations de palmiers à huile, car il entraîne une importante déforestation en Malaisie, Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée, et constitue une grave menace pour diverses espèces animales vivant dans ces forêts et déjà en danger d'extinction (orangs-outans, gibbons, tigres...). Plus récemment, Amnesty International a publié un rapport dénonçant le travail des enfants et le travail forcé dans les plantations d'Indonésie.

1-Histoire

L'usage alimentaire et médicinal d'huile de palme remonte au moins à 5 000 ans, comme l'attestent des fouilles archéologiques en Égypte. Les palmiers à huile sont probablement originaires des forêts tropicales humides de l'Afrique de l'Ouest, où ils sont exploités localement avant d'être introduits en Égypte par des commerçants arabes et au Brésil par les colons portugais au xve siècle. Les noix de palme (en) servaient à nourrir les esclaves objets du commerce triangulaire. Les marchands européens commercent avec l'Afrique mais l'huile de palme n'est qu'occasionnellement importée en Europe, où elle sert d'huile de cuisson ou bien est utilisée pour la fabrication du savon et des chandelles. Son commerce s'y développe surtout à la fin du xviiiie siècle, la révolution industrielle en faisant usage comme lubrifiant mécanique, notamment dans les chemins de fer. Son usage en Europe augmente encore lorsque les résidus de noix de palme sont donnés comme nourriture au bétail et que l'huile de palme entre dans la fabrication de produits pharmaceutiques. L'arachide du Sahel, arrivant à Marseille, va alors rivaliser avec les palmistes du

Golfe de Guinée arrivant à Liverpool. En 1851, le roi Sodji de Porto-Novo signe un traité de commerce et d'amitié avec la France pour l'huile de palme. Il fait planter de nouvelles palmeraies au nord de Porto-Novo, sur les conseils des négociants afro-brésiliens qui tirent bénéfice des Traités négrières, réprimée par le British African Squadron. Il fait planter de nouvelles palmeraies au nord de Porto-Novo, dont les savonneries marseillaises seront le débouché. La fin en 1864 du protectorat français créé par roi Sodji de Porto-Novo est une étape importante dans l'Histoire de la culture de l'arachide car les palmeraies ainsi mises en orbite dans le commerce colonial français en sortent peu après, obligeant à trouver de nouvelles matières premières pour les savonneries marseillaises qui en avaient profité. Vers 1870, l'huile de palme constitue la principale exportation de certains pays d'Afrique de l'Ouest, comme le Ghana et le Nigeria. En 1885, William Lever fabrique à Liverpool à échelle industrielle du savon à base d'huile de palme qu'il importe d'Afrique de l'Ouest. Sa fabrique de savon Lever Brothers est devenue par la suite la multinationale Unilever. Jusqu'au xixe siècle, l'éclairage est assuré par des bougies en suif dangereuses et à la combustion âcre. Les travaux scientifiques de Michel-Eugène Chevreul conduisent au remplacement de ces chandelles par des bougies stéariques, notamment à base d'huile de palme comme en fabrique depuis cette époque l'entreprise londonienne Price's Candles (en). En 1854, Price's Candles brevète un procédé de distillation de l'huile de palme qui permet de produire la glycérine utilisée dans de nombreuses compositions pharmaceutiques et

cosmétiques et dans les pellicules de photos : la nitroglycérine. Néanmoins l'huile de palme est progressivement supplantée par les huiles minérales et les dérivés du pétrole. Elle refait une percée au début du xxe siècle dans le domaine de l'industrie alimentaire, qui est aujourd'hui son principal débouché en raison de son faible coût de production et de ses propriétés physiques et chimiques (bonne conservation, stable à haute température, richesse en β -carotène).

2-Composition

L'huile de palme brute, de couleur rouge (non raffinée, ni traitée) est considérée comme l'aliment naturel le plus riche en Alpha et β -carotène : (500 à 700 mg/kg), elle en contient environ 15 fois plus que la carotte. Cette particularité a été utilisée au Burkina Faso pour lutter contre les carences en vitamine des populations (le β -carotène pouvant se transformer dans le corps en vitamine A). C'est également la deuxième huile la plus riche en vitamine E (tocophérols), après l'huile de germe de blé. Cette richesse en β -carotène et en vitamine E de l'huile de palme vierge, disparaît après raffinage, chauffage et cuisson. Ces nutriments n'existent plus dans l'huile de palme classique. Sa richesse en acides gras saturés la rend solide et malléable à température ambiante, son point de fusion se situe entre 35 °C et 42 °C. De ce fait, c'est une graisse végétale (comme le beurre de cacao) et non une huile.

3-Usages

À l'échelle mondiale, l'huile de palme est principalement utilisée dans l'industrie alimentaire (près de 70 %), dans l'oléochimie

(savon, cosmétiques...) et en tant qu'agrocarburant (plus de 20 %). En Europe, la moitié des importations d'huile de palme servent à fabriquer les biocarburants.

3-1-Usage alimentaire

70 % de l'huile de palme consommée dans le monde en 2018 l'est pour un usage alimentaire, mais en Europe cette part est inférieure à 50 %. Ingrédient traditionnel des cuisines d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie, elle est actuellement massivement utilisée dans les pays non producteurs pour la fabrication d'aliments transformés, en remplacement des graisses animales (saindoux, beurre...) et des huiles végétales hydrogénées (dites trans). À ce titre, elle est aussi devenue à la fin du xxe siècle et au début du xxie siècle l'un des symboles des problèmes ou limites rencontrés par l'agro-industrie monoculturelle et le « capitalisme agraire ».

3-1-1-Usages traditionnels

Les traces les plus anciennes d'huile de palme remontent à cinq mille ans. Elles ont été retrouvées sur une jarre en terre dans une tombe d'Abydos, en Égypte. L'huile de palme rouge (ou orangée) est utilisée traditionnellement dans les pays producteurs d'Asie, d'Afrique et du Brésil. Elle entre notamment dans la composition de plusieurs plats traditionnels : le moqueca de peixe (Brésil), l'aloco, attiéké rouge (Côte d'Ivoire), la sauce graine, (Côte d'Ivoire) et l'eru, le taro sauce jaune, le ekwan, le kock, le koki (Cameroun)

3-1-2-Usages industriels

Afin de remplacer les graisses animales plus chères et difficiles

à travailler (comme le b...
l'agro-industrie a utilisé es
végétales hydrogénées (c
celles présentes dans ce
margarines). Or, le pro
d'hydrogénation induit la
tion d'acides gras trans, rec
comme contribuant aux m
cardiovasculaires. Les indu
se sont alors tournés vers
de palme, qui possède, un
raffinée, des qualités physi
organoleptiques satisfai
pour la fabrication de non
aliments :
-avec sa forte concen
d'acides gras saturés (5
l'huile de palme reste so
température ambiante ce q
met de limiter l'empl
graisses hydrogénées ;
-elle est généralement plus
à la cuisson que d'autres h
-elle n'a pas de goût n d
une fois désodorisée ;
-elle permet une bonne cor
tion du produit fini.
Ces différentes qualités fo
l'huile de palme est très
ciée par les industriels, qu
gent difficilement substi
d'un point de vue techniqu
certaines de leurs produ
Bien que cela ne soit pas
avant dans l'informatio
consommateur, on trou
l'huile de palme dans un
nombre de produits élabor
l'industrie agro-alimentai
général uniquement dé
comme « huile végétale »
liste des ingrédients : chips
tons, soupes lyophilisées,
tartiner, biscuits, lait pour
sardines en boîte, bouill
poulet instantané, mayon
sauce tomate, céréales, ch
glaces, fromage râpé, fro
analogues, sauces, pla
fraîches, pâtes à tartes, c
parés, sauces pré-faites, bis
brioches, biscuits salés et
etc..



4-Économie 4-1-En plein essor

En douze ans (2006-2018), la production d'huile de palme a presque doublé, de 36,03 Mt à 69,6 Mt, dont 87 % en Indonésie et en Malaisie, le reste en Thaïlande, Nigeria, Colombie et plus récemment au Gabon. Les principaux importateurs sont l'Inde (9,5 Mt), l'Union européenne (6,5 Mt), la Chine (5,1 Mt), le Pakistan (3,1 Mt) et les États-Unis (1,6 Mt). L'huile de palme est un marché ultra-rentable à l'hectare : une plantation de palmier à huile produit huit fois plus d'huile qu'un champ de soja et six fois plus qu'un champ de colza, selon l'Alliance française pour l'huile de palme durable. La demande en huile de palme a augmenté de 8,7 % par an entre 1995 et 2004. On observe une forte croissance de la consommation mondiale qui pourrait atteindre 40 millions de tonnes en 2020, contre 22,5 millions de tonnes en 2010. Ainsi, l'huile de palme est depuis 2010, la plus consommée dans le monde (25 % de la consommation mondiale en 2010), dépassant de peu l'huile de soja (24 %) et de loin celles de colza (12 %) et de tournesol (7 %). Cette performance s'explique par son faible coût de production. Le rendement à l'hectare du palmier à huile est en effet dix fois plus élevé que celui du soja. Ainsi, 100 kg de fruits donnent environ 22 kg d'huile. Outre cet avantage, la transformation des fruits en huile nécessite une huilerie avoisinante aux plantations, ce qui concentre les opérations de valorisations dans les pays producteurs, comme c'est déjà le cas pour d'autres oléagineux. Malgré cela, une étude comparative menée à Sambas (Indonésie) entre les cultures traditionnelles et une culture de palmier à huile, a montré qu'à surface égale, la même année, les cultures traditionnelles fournissent plus de travail. En effet la culture de palmier à huile demande très peu de main d'œuvre. Côté revenus 66 % des travailleurs touchent moins que les salaires minimums en Indonésie quand ils sont employés dans des plantations de type industriel. Dans les pays comme l'Indonésie et la Malaisie, le développement des plantations de palmiers ont été la conséquence d'une politique gouvernementale, ainsi les grandes plantations sont subdivisées en parcelles pour les petits planteurs (small holder). Ces derniers sont des trans migrants ou sont issus de populations locales. Ils doivent alors acheter les terres à crédit auprès de la compagnie mère (nucélus). Avec les petits exploitants qui convertissent leurs rizières en palmeraies, on compte 3 millions de ces exploitations, représentant la moitié des cultures.

4-2-Techniques de culture

Après avoir été placées en fermentation pendant un an dans des conteneurs, les graines sont semées en pépinière où elles sont arrosées au

goutte à goutte. Après 2 ans, on peut les planter pour récolter la noix de palme. Un palmier donne des fruits deux fois par mois, durant toute l'année, et produit pendant 25 à 35 ans. Cependant, vers 20 à 25 ans, les palmiers deviennent trop hauts et il devient difficile de cueillir les noix de palme ; ils sont alors coupés, et leur stipe est exploité notamment dans la construction d'habitations et la fabrication de planchers exotiques. Dans d'autres cas, les plantations sont brûlées pour pouvoir être replantées, mais cette pratique tend à être interdite. Par rapport à d'autres cultures, il n'y a pas besoin de retourner la terre chaque année, de sorte que l'érosion et le tassement du sol sont moindres.

5-Controverses 5-1-Impact des acides gras saturés sur la santé

Historiquement, la production d'huile de palme s'est développée afin de remplacer l'utilisation des huiles végétales hydrogénées dans l'industrie alimentaire, car celles-ci contribuent aux maladies cardio-vasculaires en augmentant le taux de mauvais cholestérol (LDL-cholestérol) tout en diminuant le taux de bon cholestérol (HDL-cholestérol). Cependant, les acides gras saturés, qui composent l'huile de palme pour moitié, augmentent aussi le taux de mauvais cholestérol dans le sang et peuvent donc aussi entraîner des risques cardio-vasculaires. Mais, contrairement aux acides gras trans, les acides gras saturés augmentent également le bon cholestérol (HDL-cholestérol). Les dangers de l'huile de palme pour la santé sont de plus en plus évoqués. Un lien statistique existe entre le taux d'acides gras saturés dans l'alimentation, l'hypercholestérolémie et la surmortalité des Occidentaux par maladie cardio-vasculaire si les proportions idéales entre les différents types d'acides gras ne sont pas respectées dans l'alimentation. Ce danger est d'autant plus insidieux que d'une part, les instances de santé ont surtout mis en garde la population contre les acides gras d'origine animale dans la prévention cardiovasculaire, et que d'autre part, il n'y a pas à ce stade d'obligation d'affichage (l'huile de palme figurant le plus souvent dans les compositions des aliments sous la mention d'« huile végétale »). La présence d'huile de palme dans le lait artificiel en poudre pour bébé inquiète certains parents. Toutefois, les nourrissons ont un besoin particulier d'acides gras saturés. La composition de l'huile de palme avec 50 % d'acides gras saturés est proche de celle du lait maternel. Malgré cette composition, l'absorption des acides gras n'est pas identique entre l'huile de palme et le lait et l'huile de palme réduit l'absorption de calcium. Une méta-analyse, reprenant toutes les études publiées sur le sujet, publiée en mai 2015, donne pour conclusion que l'huile de palme a un impact négatif sur le taux de cholestérol

semblable à celui des graisses animales, pas beaucoup plus faible que celui des graisses hydrogénées, et bien plus fort que celui des huiles végétales riches en acides gras insaturés. Les auteurs soulignent que les études montrant un impact moins négatif de cette huile sont généralement de mauvaise qualité scientifique.

5-2-Conséquences environnementales

Déjà au cours des XIXe et XXe siècles, les superficies de forêts et tourbières naturelles des principales régions productrices (Malaisie et Indonésie) ont été considérablement réduites. Les responsables sont l'urbanisation, les cultures pour la production de bois exotique et de papier (préalable fréquent aux palmeraies), la riziculture (Projet MégaRice) et plus récemment les palmeraies. Selon un rapport de la FAO, 17 à 27 % des milieux naturels seraient déforestés en Indonésie et 80 % en Malaisie. De plus, il est estimé que des 15,5 millions d'hectares des tourbières de l'Asie du Sud-Est, seulement 32 % existent encore, la plupart étant dégradées. Cette destruction de forêts tropicales et de tourbières (ces dernières étant des puits de carbone) aurait ainsi pour conséquence une augmentation des émissions de gaz à effet de serre et serait même responsable de 70 % de gaz à effet de serre produits par l'Indonésie, troisième émetteur de CO₂ au monde, selon l'ONU. La conversion des tourbières tropicales en culture pour l'huile de palme requiert la mise en place d'un système de canaux de drainage, asséchant les tourbières et les rendant plus sujettes aux incendies. En septembre 1997, les aéroports de Singapour et Kuala Lumpur ont été fermés pendant plusieurs jours à cause des feux dans les tourbières drainées de l'Indonésie. Les émissions de CO₂ de ces feux correspondent à 13-40 % des émissions annuelles de la combustion des énergies fossiles. Les pertes économiques liées à ces feux se chiffrent à environ 3 milliards de dollars américains. En plus des pertes de carbone liés aux feux, la dégradation des sols organiques et la perte de fonction de séquestration du carbone des tourbières tropicales mènent à 50 % des émissions de CO₂ par année (1 Gt de CO₂). En fait, la production de biocarburants par la conversion des tourbières tropicales en culture produit 10 fois plus d'émissions de CO₂ que par la combustion des combustibles fossiles. Le corollaire de la déforestation est l'affectation de la biodiversité, par la réduction d'habitat de nombreuses espèces endémiques éventuellement protégées comme les orangs-outans et les gibbons. Chaque année, environ 5 000 de ces grands singes seraient victimes de l'exploitation des palmeraies. En 2007 on estimait que 98 % des forêts humides indonésiennes, habitat naturel des orangs-outans, auraient disparu en 2022.

K.AMEL

Confinement à Blida : Les médecins privés ont suspendu leurs activités à cause du manque de moyens de protection



Le président du Conseil régional de déontologie médicale de Blida, soumise, depuis le 24 mars dernier, à un confinement total pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a imputé la suspension d'activité d'une majorité des médecins privés de la wilaya, à un "manque de moyens de protection". "Les médecins privés de la wilaya ont été contraints de fermer leurs cabinets à cause de l'épuisement de leur stock de moyens de protection contre ce virus contagieux", à l'origine, à ce jour, de la mort de plus de 150 personnes en Algérie, selon le dernier bilan, a indiqué Dr Yacine Turkmane, dans un communiqué émis par le Conseil régional de déontologie médicale de Blida. Il a fait part, au titre des actions visant à remédier à cette situation, de la "mise en place d'une commission englobant des médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes, et des représentants de la direction de la santé, en charge de coordonner l'action avec le ministère de tutelle, pour fournir différents moyens de protection et de prévention, aux médecins privés, en cette situation sanitaire exceptionnelle traversée par le pays. La décision de fermeture prise par les médecins privés de la wilaya a suscité la grogne de la population locale, qui l'a qualifié d'"irresponsable", au vue de la crise sanitaire traversée par le pays. Sachant que de nombreux médecins privés ont ouvert des comptes sur face book pour donner des consultations et conseils aux malades, en mettant à disposition leurs numéros de téléphone. À noter qu'une première commande des moyens de protection contre la pandémie du coronavirus, faite par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), est arrivé, hier dimanche, à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, en provenance de la ville de Shanghai en Chine. Cette première commande est composée de 8,5 millions de masques chirurgicaux type 3 plis et 100.000 masques filtrants de type FFP2".

Tizi-Ouzou : Un premier don de 1600 litres de lait frais de vache pour le village Laghrous

Un premier don de 1600 litres de lait frais de vache a été acheminé ce lundi vers le village Laghrous (commune de Mekla), par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) de Tizi-Ouzou. Cette opération de don de lait, a été initiée dans le cadre des opérations de solidarité avec les familles dans le besoin et afin de lutter contre la pénurie de ce produit de large consommation, durant cette période de pandémie de Coronavirus. Les 1600 litres de lait seront distribués au profit de 800 familles de ce même village (Laghrous) qui a sollicité la CAW à cet effet. Cette quantité de lait "entier" de "bonne qualité", a été collectée grâce au concept "un litre de lait par éleveur et par jour", initié conjointement par la CAW, la direction locale des services agricoles, l'association des éleveurs et producteurs de lait et le Conseil interprofessionnel de wilaya de la filière lait (CWIF), avec la participation des centres de collecte et des laiteries de la wilaya. Le lait collecté a été acheminé vers la laiterie "Attouche lait" qui a procédé à sa stérilisation et sa mise en sachet, a indiqué le président de la CAW. Une unité à savoir "le Fermier" s'est aussi manifesté auprès de la Chambre et s'est impliquée dans cette démarche de solidarité, a ajouté M. Saidani qui a observé que l'opération est à ses débuts et suscite déjà un engouement des différents intervenants dans la filière lait, du producteur au transformateur. Pour ne pas perturber les mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, et afin de respecter le confinement, le lait sera acheminé au siège de la commune de Mekla, d'où il sera récupéré par le comité de village Laghrous qui se chargera de sa distribution aux familles par le bais du porte à porte. M. Saidani a fait savoir que tous ceux qui ont besoin de lait peuvent saisir la CAW. D'ailleurs cette même institution a déjà reçu une demande dans ce sens par les représentants du quartier Tizi-Bouchene dans la commune d'Azazga. Une opération est lancée pour prendre en charge ce besoin. La CAW de Tizi-Ouzou, a déjà initié avec d'autres partenaires et la contribution d'agriculteurs de la wilaya d'autres opérations de solidarité en collectant des produits agricoles (pomme de terre, olives de table, poulet, œufs et produits du terroir) au profit des familles dans le besoin de Tizi-Ouzou et de Blida.

Médéa : Arrêtés du wali fixant les conditions de circulation durant la période de confinement

Deux arrêtés du wali de Médéa, émis dimanche soir, fixent les conditions de circulation de véhicule et de motocycle durant la période de confinement partiel et l'application des mesures relatives à sa mise en œuvre de ce confinement. Le premier arrêté porte sur l'interdiction de circulation de plus de deux personnes à bord d'un véhicule, durant la journée, et des sanctions sont prévues à l'encontre de tout contrevenant, en cas de non-respect de cette mesure. Tout véhicule transportant plus de deux personnes, y compris le conducteur, est mis en fourrière pendant huit jours, ajoutant que le contrevenant encourt un doublement de la période de mise en fourrière, soit une immobilisation de quinze (15) jours, en cas de récidive. Le deuxième arrêté du wali inclut les mêmes sanctions pour les conducteurs de véhicules ou de motocycle qui circulent pendant l'entrée en vigueur du confinement partiel. Il est précisé que ces dispositions interviennent dans le sillage de la mise en œuvre des nouveaux horaires du confinement partiel, qui s'étend depuis dimanche, de 15H00 à 07H00 heures du matin, et sont destinées à réduire, d'une part, les risques de transmission du virus et faciliter le travail des équipes en charge de faire appliquer la mesure de confinement.

Alger : Installation d'une cellule de suivi des marins pêcheurs confrontés aux retombées de la crise sanitaire

La directrice de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki a fait savoir qu'une cellule de suivi avait été installée récemment pour préparer et distribuer, dans les plus brefs délais, des aides en nature aux marins pêcheurs et aux professionnels du secteur de la pêche qui fait face aux conséquences de la pandémie du nouveau coronavirus. "Compte tenu des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 et de leurs effets sur le rythme de travail de nombre de marins pêcheurs et des professionnels du secteur, une cellule de suivi a été dernièrement installée, laquelle œuvrera pour la collecte des aides qui seront fournies à cette catégorie afin de lui permettre de surmonter cette conjoncture", a déclaré Mme. Zerrouki. Elle a également fait état de la mise en place d'un fonds dédié à la collecte de ces aides, ajoutant qu'il a été décidé de fournir ces aides sous forme de différents produits alimentaires qui seront distribués à partir de la semaine prochaine, au plus tard, et ce jusqu'au début du mois de Ramadhan. La même responsable a en outre indiqué que la catégorie concernée par cette aide était celle qui n'a pas pu exercer son activité depuis près de deux mois en raison de mauvaises conditions météorologiques (avant même l'apparition du coronavirus en Algé-

rie), en sus des marins pêcheurs dont l'activité a été suspendue lors de la période du confinement partiel dans la wilaya. L'installation "urgente" de cette cellule s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) et du suivi de ses répercussions sur les professionnels et le secteur de la pêche et des produits halieutiques en général, a-t-elle encore souligné, mettant en avant l'importance de l'entraide et de la solidarité avec les différents partenaires du secteur et les autorités locales pour assister cette catégorie. L'opération de solidarité, qui est en cours de préparation, est organisée en coordination avec les armateurs, les commissionnaires de vente des produits halieutiques ainsi que les entreprises de construction des navires et d'exportation des produits de pêche, outre les différents services administratifs et le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) de la wilaya d'Alger. À rappeler que le wali d'Alger avait donné une instruction la semaine en cours portant inclusion de la pêche, de l'aquaculture et de la vente de poisson parmi les activités exclues des mesures de fermeture lors de la période du confinement partiel à la capitale.

Kahina Tasseda

Saisie de plus de 68 millions de DA de produits alimentaires durant la période de confinement partiel



La Direction du commerce de la wilaya d'Alger a annoncé, lundi, avoir saisi des denrées alimentaires et produits impropres à la consommation et autres pour non facturation et non affichage des prix, d'une valeur globale de plus de 68 millions de DA, durant la période de confinement partiel à Alger. Dans le cadre des opérations menées par la direction en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et de la sûreté nationale, pour lutter contre la spéculation et assurer le contrôle des produits alimentaires de large consommation, les agents de contrôle et de répression de la fraude de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont saisi -depuis l'instauration du confinement partiel à Alger- des denrées alimentaires et des produits impropres à la consommation, périmés et autres pour non affichage des prix d'une valeur globale de plus de 68 millions de DA, a déclaré Layachi Dahar, chargé de l'information auprès de cette direction. Le bilan de l'activité des agents de contrôle et de répression de la fraude de la direction du commerce

de la wilaya d'Alger, en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et de la sûreté de la wilaya d'Alger, fait état de la saisie de produits alimentaires d'une valeur de plus de 46 millions de DA et plus de 22 millions de DA lors d'opérations menées, individuellement, par les agents de commerce, Plus de 3.500 interventions des agents de contrôle et de répression de la fraude ont été enregistrées durant la même période. Les opérations menées par la direction du commerce de la wilaya d'Alger sur son territoire de compétence s'inscrivent dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, pour assurer un approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, lutter contre la spéculation, le stockage des marchandises et la fraude pour ce qui est des prix et de la qualité des produits alimentaires en cette période exceptionnelle. Suite à ces opérations, des mesures juridiques ont été prises pour dissuader les contrevenants, a indiqué M. Dahar.

H.H

Jijel : Sensibilisation et solidarité citoyenne

Parallèlement à la campagne de nettoyage qui touche les gares routières et des quartiers des différentes villes de la wilaya, une campagne de sensibilisation a démarré ces derniers dans la ville de Jijel, associant différents secteurs comme l'action sociale, la commune, la Protection civile, la police et la gendarmerie notamment à travers un cortège de véhicules et l'utilisation de hauts parleurs pour appeler les citoyens à rester chez eux et de ne sortir qu'en cas de besoin. Comme nous avons pu le voir le cortège a sillonné des quartiers du centre-ville avant de se diriger vers la cité Harraten à la limite est de la commune. Aziza Djerourou de la sûreté de wilaya, dira à ce propos lors d'une sortie qu'elle «est faite avec nos partenaires pour sensibiliser les citoyens à rester chez eux afin d'arrêter la propagation de ce virus». Par ailleurs, des campagnes de nettoyage menées par des citoyens ou des associations



sont effectuées ici et là au chef-lieu de wilaya, alors qu'à la cité du 18 Février, sur les hauteurs de la ville, nous avons visité un petit atelier de couture qui ne s'affaire plus qu'à

confectionner des bavettes avec les moyens de bord. Salim Lounis, aidé par une petite armée de volontaires, passe des heures entières à confectionner des bavettes réalisées

avec de la popeline. L'atelier, qui travaille jusqu'à 2h, arrive à confectionner jusqu'à 800 bavettes par jour nous dira Salim, tout heureux qu'une deuxième machine ait

pu être achetée ce dimanche grâce à la solidarité citoyenne. Les bavettes sont désinfectées avant d'être ensachées par un liquide alcoolisé puis passent sous le fer à repasser. Notre interlocuteur ne manque pas de remercier les vendeurs de tissu qui ont contribué en offrant gratuitement la matière première, que ce soit la popeline ou encore les élastiques, et l'équipe qui l'aide dans ce travail. Salim nous dira que l'idée de se lancer dans ce travail bénévole lui est venue après les difficultés rencontrées pour acquérir une bavette à son père, âgé et malade. Il ajoutera qu'il est arrivé à en trouver une chez une connaissance, pharmacien, au prix de 70 dinars. C'était le déclic, en copiant ce modèle, il a commencé à confectionner des bavettes qu'il distribue aux citoyens et même à des établissements publics. Ainsi, plus de 1300 bavettes ont été distribuées principalement à des établissements sanitaires.

Mila : Approvisionnement anticipé des minoteries en 20.000 quintaux de blé dur

Un approvisionnement "anticipé" des minoteries de la wilaya de Mila en 20.000 quintaux de blé dur a été lancé afin d'éviter toute pénurie de semoule, qui fait l'objet ces derniers jours d'une augmentation de la demande, a indiqué samedi le directeur de wilaya des Services agricoles (DSA), Messaoud Bendridi. Lors d'une conférence de presse co-animée avec le directeur du Commerce au cabinet de la wilaya, le responsable a souligné que tous les secteurs œuvrent à assurer la disponibilité des produits alimentaires de large consommation, notamment la semoule en cette période. «Ce quota anticipé représente les quotas de cinq jours habituellement fournis par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) aux trois minoteries de la wilaya pour répondre à l'accroissement de la demande sur ce produit suscitée par les craintes liées à la propagation du coronavirus», a ajouté le DSA. Aussi, 16.000 quintaux seront dirigés vers la minoterie publique Béni Haroun de Ferd-

jioua, qui produit quotidiennement entre 8.000 et 10.000 sacs de semoule (25 kg), 2.000 quintaux à la minoterie de Tadjenanet et 1.800 quintaux à celle de Benyahia Abderrahmane, a poursuivi le responsable. Les quantités de blé à moulin nécessaires pour ces minoteries continueront d'être fournies par la CCLS, qui a entamé la vente directe aux consommateurs au niveau de ses points de vente de pois chiches et lentilles, a souligné M. Bendridi, assurant que les autres produits agricoles sont disponibles en "quantités suffisantes" au marché de gros de Chelghoum Laïd. Le directeur local du Commerce, Kacemi Deridi a indiqué que les efforts de lutte contre la spéculation et la répression de la fraude se poursuivent en concertation avec les services de sécurité compétents. Il a également invité les commerçants à poursuivre leurs efforts pour éviter la pénurie et garantir le droit du citoyen d'accéder aux divers produits alimentaires en cette période.

Mechaka Abdelkrim

Souk-Ahras : Lieux publics fermés et campagnes de stérilisation

Cafés, restaurants et autres lieux publics sont fermés à Souk-Ahras où tout le monde a répondu positivement à la campagne de prévention contre l'épidémie du coronavirus. «Nous sommes tous convaincus qu'il n'est plus question d'attendre pour lutter contre ce mal ravageur et peu importe les restrictions et les désagréments voire les blocages que l'on peut subir par l'effet de telles mesures car il y va de notre santé», a lancé un commerçant. Les taxis jaunes et tous les véhicules du transport en commun étaient à peine visibles dans les grandes artères. Les administrations publiques ne connaissent pas l'affluence coutumière et pourtant le fonctionnement des différents services est assuré par la présence partielle du personnel. La direction des impôts, celle du commerce et encore les antennes d'Algérie poste et de tous les autres organismes financiers connaissent une gestion habituelle. Les services communaux et l'EPIC de wilaya pour l'hygiène et la protection de l'envi-

ronnement ont relevé le pari par une présence permanente pour le ramassage des ordures ménagères ainsi les opérations de stérilisation des lieux à forte concentration humaine notamment les places publiques et les sièges des différentes structures. Les associations qui ont toutes brillé par leur absence ont été encore une fois sommées de quitter les campagnes de volontariat initiées depuis quelques jours par des jeunes des différents quartiers de la périphérie et ceux de l'ancienne ville. Les marchés et tous les grands espaces commerciaux sont sillonnés quotidiennement par les brigades mixtes qui restent à l'affût des spéculateurs. Si bien que la pomme de terre était cédée à 40 DA et tous les autres produits de première nécessité ont retrouvé le chemin des étals après une légère pénurie. Côté structures hospitalières, des mesures optimales ont été prises par les personnels médical et paramédical, notamment le port des gants et des masques, la stérilisation des lieux et l'abondance des produits d'hygiène.

Sétif : Distribution avant le Ramadhan de 1.100 logements LPL



Un quota de 1.100 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la wilaya de Sétif "avant le mois sacré du Ramadhan" prévu dans environ un mois, apprend-on samedi des services de wilaya. Ces nouveaux logements répondant aux normes de qualité et appelés à atténuer le problème de logement et le taux d'occupation de logement (TOL), sont totalement achevés et reliés aux divers réseaux y compris routiers, a ajouté la même source qui a précisé que leur distribution qui devait avoir lieu plutôt, a été retardée à cause de la pandémie du

coronavirus Covid-19. La wilaya de Sétif a bénéficié au titre du dernier programme quinquennal 2014-2019, d'un programme de construction de 64.000 logements des diverses formules dont 40.000 achevés, selon la direction du logement. Courant 2019, un total de 7.768 logements, dont 905 participatifs et promotionnels aidés, ont été distribués, rappelle-t-on. 7.877 autres unités se trouvent en phase de lancement des travaux, a indiqué le directeur par intérim du logement, Mustapha Bikka.

Kouka .A

Oum El Bouaghi Les citoyens calfeutrés chez eux

Il faut souligner que des mesures viennent d'être prises par les autorités de la wilaya, notamment par la direction du commerce qui a, selon un arrêté de la wilaya (arrêté n°685 du 17 mars courant) pris des mesures en ce qui concerne les marchés et leurs approvisionnements en produits essentiels. De même, il a été décidé la fermeture des marchés aux bestiaux et aux voitures, et ce, en vue de préserver la santé du citoyen de la propagation du virus qui s'est déjà installé dans certaines régions du pays. Par ailleurs, la di-

rection du commerce interdit aux gérants des salons de thé où l'on fume le narguilé, salles de jeux, de sports, salles des fêtes et la suspension des activités culturelles et sportives jusqu'à nouvel ordre. A Aïn Beida, les cafés sont ouverts et reçoivent encore des clients : «Faut-il, nous lance un citoyen, enregistrer un malade du coronavirus pour prendre la chose au sérieux ?» Quoi qu'il en soit, la vie tourne au ralenti. Pour preuve, même la circulation automobile s'est retrouvée réduite.

Coronavirus : Plus de 80 % des personnes en réanimation seraient en surpoids

Selon des données préliminaires consultées par des journalistes, 83 % des patients en réanimation seraient en surpoids. Selon un récent article paru dans un journal, repris par La Ligue contre l'obésité, 83 % des patients en soins intensifs seraient en surpoids ou obèses. Mais les données ne sont pas encore réellement consultables et on ne sait pas bien encore si l'obésité ou le surpoids seul (car elle s'accompagne souvent d'autres facteurs de risques) constitue une véritable prédisposition à des formes graves de la maladie. Dans plusieurs centres hospitalo-universitaires, des médecins constatent la forte présence de patients souffrant de surpoids ou d'obésité. Aucune statistique n'est disponible actuellement à ce sujet mais cela paraît intuitivement logique étant donné que le surpoids favorise également certaines comorbidités. Avec 15 % de sa population souffrant d'obésité, le risque qu'encourent ces personnes pose question. Aux États-Unis, où l'épi-



démie fait actuellement des ravages, un adulte sur deux est obèse. Des données provenant des États-Unis pourraient permettre de confirmer ou d'infirmer cette tendance. Pour l'instant, les seules données européennes robustes réellement publiées dans la littérature scientifique à notre disposition sont

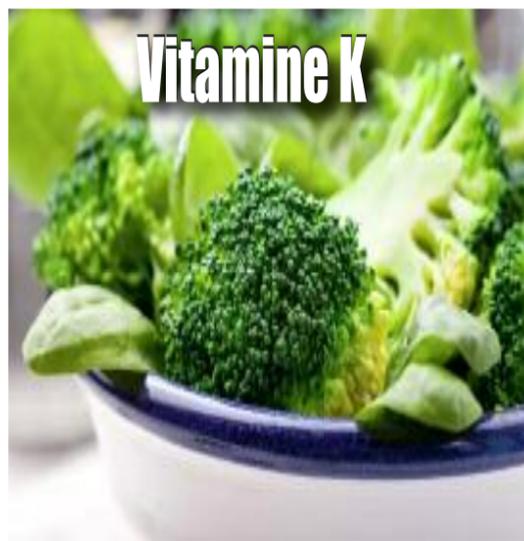
celles des services de réanimation italiens de Lombardie où il n'y a aucune information sur le poids des personnes admises.

Comment l'expliquer ?

Hors comorbidité identifiée pour le Covid-19, on sait depuis longtemps

que l'obésité est un facteur de risque d'embolie pulmonaire. D'autres mécanismes biologiques, comme un terrain inflammatoire ou la présence de graisse dans les poumons, pourraient expliquer que les patients en surpoids soient plus à risque que ceux dont le poids est « sain ». Mais à ce jour, il serait for-

tuit de se lancer dans l'explication d'un phénomène dont nous ne savons même pas s'il existe. Il faut des données plus robustes pour savoir si les patients en surpoids sont vraiment très représentés parmi l'ensemble des cas admis en réanimation. Et puisque nous parlons de poids, L'Anses vient de mettre à jour ses repères concernant l'activité physique et la sédentarité en les adaptant à cette période de confinement. Elle conseille notamment de maintenir une activité physique quotidienne suffisante, même dans un petit espace (se déplacer dans son logement, dans son jardin, porter une charge, monter ou descendre les escaliers, réaliser des tâches domestiques) et multiplier les pauses entre les moments devant les écrans pour bouger et éviter de grignoter. Elle rappelle que la sédentarité et l'obésité sont des facteurs de risques majeurs de maladie chronique. À un âge avancé, cela peut aussi entraîner une décroissance irréversible de l'appareil locomoteur.



La vitamine K désigne un ensemble de molécules, des naphthoquinones, qui favorisent la coagulation du sang. Le K vient du terme allemand Koagulationsvitamin. La vitamine K joue des rôles dans la croissance cellulaire et la minéralisation osseuse car elle aide le calcium à rester dans les os. Elle est aussi importante pour la santé cardiovasculaire, car elle limite la calcification des artères et favorise donc leur flexibilité. Les besoins quotidiens en vitamine K sont de 1 µg/kg chez l'adulte, soit 70 µg pour une personne pesant 70 kg. La vitamine K résiste assez bien à la chaleur et donc à la cuisson des aliments. En plus de se trouver dans l'alimentation, elle peut aussi être apportée par des compléments alimentaires. La vitamine K existe sous trois formes :

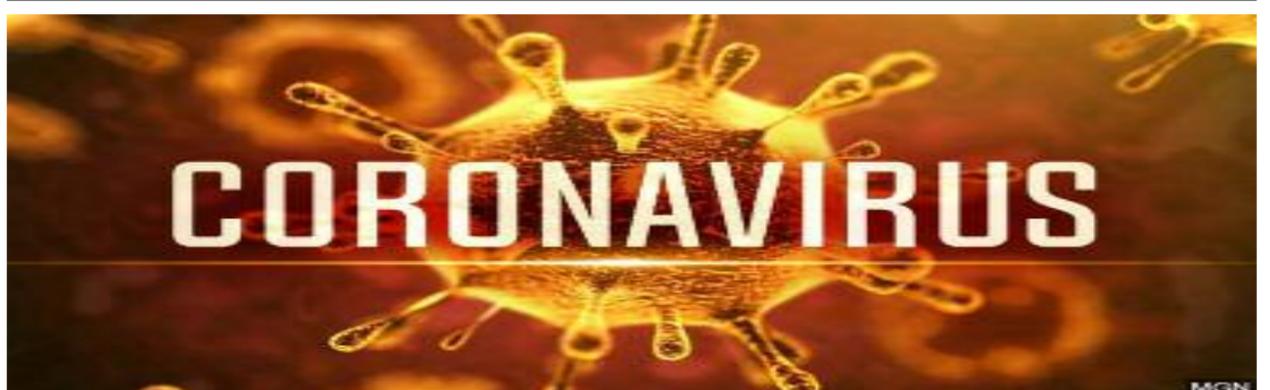
-la vitamine K1, aussi appelée phylloquinone ou phytonadione : elle est présente dans les végétaux verts à feuilles comme les choux, brocolis, épinards, le persil, la salade, mais aussi dans des huiles végétales (colza...);

-la vitamine K2 ou ménaquinone, produite par des bactéries intestinales, mais également présente dans les produits laitiers, la viande, le foie. Il existe différentes vitamines K2, par exemple MK-4 (ménaquinone-4), MK-7, etc.;

-la vitamine K3 ou ménadione, qui est synthétique. De la vitamine K en complément pour les nourrissons et les séniors

La vitamine K est importante pour les nourrissons car s'ils n'ont pas suffisamment de vitamine K ils risquent la maladie hémorragique du nouveau-né. Pour l'éviter, les pédiatres prescrivent une complémentation en vitamine K notamment pour les bébés allaités, le lait maternel étant pauvre en vitamine K. Les préparations de laits pour bébés contiennent généralement de la vitamine K. Une complémentation en vitamine K peut aussi être intéressante pour limiter le risque d'ostéoporose car en dirigeant le calcium sur les os elle pourrait réduire la perte osseuse liée à l'âge. Avant de prendre un complément alimentaire, demandez conseil à votre médecin. La MK-7 est contre-indiquée avec certains médicaments.

Coronavirus



Les coronavirus sont des virus à ARN fréquents, de la famille des Coronaviridae, qui sont responsables d'infections digestives et respiratoires chez l'Homme et l'animal. Le virus doit son nom à l'apparence de ses particules virales, portant des excroissances qui évoquent une couronne. Les virions, qui sont constitués d'une capsidre recouverte d'une enveloppe, mesurent 80 à 150 nm de diamètre. Les petites sphères contiennent un acide ribonucléique (ARN) monocaténaire (avec une seule chaîne),

linéaire (non-segmenté) et positif, comptabilisant 27 à 32 kilobases. Cet ARN se réplique dans le cytoplasme de la cellule infectée.

Pathologies liées aux coronavirus

Les coronavirus peuvent se montrer pathogènes chez les mammifères (Homme, chien, chat...) et les oiseaux. Ils comprennent un grand nombre de virus provoquant différentes maladies plus ou moins graves comme :

-Des infections respiratoires

comme le rhume. La pathologie se développe au bout d'une période d'incubation de l'ordre de trois jours. Après les rhinovirus, les coronavirus seraient les seconds agents du rhume. Ces infections connaissent une évolution saisonnière, avec des pics au printemps et en hiver.

-Le Sras (syndrome respiratoire aigu sévère). Le Sras est provoqué par le SARS-CoV, identifié en 2003. Ce virus est à l'origine d'une épidémie qui a débuté en Chine fin 2002 et qui a causé environ 800 décès.

-Le syndrome respiratoire du Moyen-Orient est provoqué par le coronavirus MERS-CoV. Le MERS-CoV a été identifié en 2012. L'épidémie reste cantonnée à la péninsule arabique, d'après le ministère de la santé en juin 2015.

-Le Covid-19 (Coronavirus Disease-19), une maladie respiratoire provoquée par un coronavirus émergent, le SARS-CoV-2. L'épidémie a débuté dans la ville de Wuhan, en Chine, fin décembre 2019 et s'est rapidement propagée dans le monde entier.

Coronavirus : des brusques éruptions cutanées inquiètent les dermatologues

Fièvre, toux, courbatures, maux de tête, fatigue extrême, perte du goût et de l'odorat étaient jusqu'à présent les symptômes provoqués par le coronavirus. Un autre semble vouloir s'inviter sur la liste comme s'en inquiètent les dermatologues qui ont remarqué chez des patients de nombreuses manifestations cutanées possiblement en lien avec la maladie du Covid-19. Pseudo-engelures, urticaire, rougeurs persistantes : les dermatologues alertent population et corps médical sur ce qu'ils considèrent comme des « manifestations cutanées » de la maladie Covid-19, a-t-on appris mercredi. Dans un communiqué, le Syndicat national des dermatologues-vé-

nérologues (SNDV) explique avoir organisé un « groupe WhatsApp de plus de 400 dermatologues (libéraux et hospitalo-universitaires) [qui] a mis en évidence des lésions cutanées, associées ou non à des signes de Covid ».

Des lésions cutanées sur des profils asymptomatiques ?

« Il s'agit d'acrosyndromes (aspect de pseudo-engelures des extrémités), apparition subite de rougeurs persistantes parfois douloureuses, et des lésions d'urticaire passagère », détaille le SNDV, qui juge « important pour les patients qui ont des problèmes cutanés de ce type de consulter un dermatologue », à distance ou

non. Les dermatologues assurent la continuité des soins pendant la pandémie, leurs consultations sont pour la plupart effectuées en télé-médecine. « L'analyse des nombreux cas remontés au SNDV montre que ces manifestations peuvent être associées [au coronavirus, ndlr], affirment les dermatologues. Nous alertons la population et le corps médical afin de dépister le plus vite possible ces patients potentiellement contagieux, sans forcément de signes respiratoires », concluent-ils. La Société française de dermatologie, quant à elle, signale que le service de Dermatologie de l'hôpital Henri Mondor à Créteil a récemment observé des signes cutanés à type de lésions ma-

culopapuleuses érythémateuses atteignant exclusivement le visage chez trois patients (un enfant et deux adultes) ayant une infection très probable ou confirmée par Covid-19. Interrogé à ce sujet mardi soir, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, est resté évasif. « Pas à ma connaissance », a-t-il répondu à la question de savoir si l'on pouvait considérer certains problèmes dermatologiques comme l'urticaire comme de nouveaux signes de la maladie. « Mais comme vous le savez, nous apprenons chaque jour sur ce virus et certains décrivent des formes qui n'étaient pas connues. Mais, sur cet aspect dermatologique, je n'ai pas vu de publication », a-t-il affirmé.

Tribunal de Blida : Report du jugement de Hamel et Berrachdi au 3 mai



Le tribunal de Blida a décidé, jeudi, le report au 3 mai prochain, pour la 3^{ème} fois consécutive, du jugement dans l'affaire impliquant Abdelghani Hamel, ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), et Noureddine Berrachdi, ancien chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, avec la proposition d'un procès à distance. Le juge près le tribunal de Blida a annoncé le report du procès au 3 mai prochain, pour proposer un jugement à distance des deux accusés (en détention), avec leur accord, et ce en raison de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). A noter l'absence des accusés à cette audience, au même titre que des témoins, en application de l'instruction du ministère de la justice, dictée par la conjoncture difficile traversée par le pays. Seuls étaient présents, les juges de l'audience et le collectif de défense des accusés, qui n'a émis aucune observation concernant cette décision de report et la proposition d'un procès à distance. Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République portant sur la prise de mesures préventives pour lutter contre la propagation du Covid-19, le ministre de la Justice et Garde des sceaux a décidé, à partir du 16 mars dernier, de suspendre les audiences du tribunal criminel, en première instance et en appel, ainsi que les audiences correctionnelles, à tous les niveaux à l'exception de celles déjà engagées. Le public ne sera pas autorisé à assister aux procès qui se dérouleront désormais, à distance, dans la mesure du possible, au moment où il a été, aussi, décidé la suspension de la sortie des détenus des prisons à la demande du juge d'instruction, sauf en cas de nécessité absolue liée à la détention provisoire, ainsi que la rationalisation du recours à la citation directe par les procureurs de la République. A noter que les deux accusés Abdelghani Hamel et Noureddine Berrachdi, sont poursuivis pour "abus de fonction pour l'obtention d'indus privilèges à caractère professionnel en vue de la préservation du poste de Directeur générale de la Sûreté nationale (DGSN) ou d'un poste supérieur en vertu de l'article 33 de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption". Ce même procès avait été reporté lors de l'audience du 19 mars à la demande du collectif de défense des accusés, qui avait invoqué l'absence de tous les témoins, à leur tête l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh (détenu actuellement), en raison de son état de santé nécessitant une intervention chirurgicale, selon une attestation médicale présentée au tribunal, outre la "non réunion des conditions d'un procès public, à cause de la situation sanitaire traversée par le pays".

MDN

Destruction de six casemates pour terroristes à Médéa et Skikda

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 08 avril 2020, suite à deux opérations de recherche et de ratissage menées à Médéa en 1^{ère} Région militaire et Skikda en 5^e Région militaire, six (06) casemates pour terroristes contenant trois (03) revolvers, trois (03) canons pour armes à feu et une quantité de munitions, ainsi que des vivres, des effets vestimentaires et de couchage et divers autres objets". Par ailleurs, une grande quantité de kif traité s'élevant à (28) quintaux et (59,340) kilogrammes a été saisie par un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes lors de deux opérations distinctes dans la commune de Djenine Bourezg, wilaya de Nâama (2eRM). Une autre quantité de kif traité s'élevant à (100) kilogrammes et chargée à bord d'une embarcation pneumatique a été saisie à Mers Ben M'hidi, wilaya de Tlemcen (2e RM) par des Garde-frontières qui ont intercepté, également, deux (02) narcotrafiquants. Des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, quant à eux, à M'sila (1^{ère} RM), deux (02) narcotrafiquants et saisi un (01) fusil de chasse et (1360) comprimés psychotropes. De même, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé, à Chlef, deux (02) autres narcotrafiquants en possession de (9,4) kilogrammes de kif traité.

Tizi-Ouzou : Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants en milieu juvénile

Un réseau spécialisée dans le trafic de drogue et produits psychotropes en milieu juvénile, a été démantelé par la brigade de recherche et d'intervention du service police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou. Ce réseau est composée de 5 individus âgés de 25 à 40 ans et originaires des wilayas de Tizi-Ouzou et de Boumerdes. Ils étaient en possession d'une quantité de 1,383 gr de kif traité, 48 comprimés psychotropes, une somme de 79 000 DA, revenus de ce trafic de drogues, ainsi que des armes blanches de sixième catégorie et des téléphones portables. Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés, jeudi, au parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été mis en détention préventive pour "association de malfaiteurs", "détention de drogue et produits psychotropes à des fins de commercialisation", et "détention d'armes blanches sans motif légal".

Lutte contre la spéculation: Arrestation de spéculateurs et saisie de produits alimentaires et parapharmaceutiques

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont traité, du 02 au 08 avril, 1.306 affaires, arrêté 1.462 individus dans différentes régions du pays et saisi une quantité importante de produits alimentaires de large consommation, des viandes blanches et rouges et des produits parapharmaceutiques. Dans ce cadre, la Gendarmerie nationale invite l'ensemble des citoyens à "participer activement à la lutte contre les différents types de criminalité en signalant sans délai toute opération spéculative, monopolistique ou frauduleuse et toute infraction ou atteinte à l'intérêt public", rappelant les supports technologiques mis à leur disposition à cet effet, à savoir son numéro vert (1055) et le site de Pré-plaintes et renseignements en ligne (PPGN.MDN.DZ).

Alger Arrestation d'un individu pour incitation à la violation des mesures de confinement



La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdallah (Alger Ouest) a procédé à l'arrestation d'un individu ayant diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo en direct incitant à la violation des mesures de confinement décrétées par les pouvoirs publics. "Suite à la diffusion d'une vidéo en direct par un individu sur son compte Facebook dans la commune de Rahmania (Alger), dans laquelle il a incité les jeunes à la violation des mesures du confinement sanitaire partiel, décidées dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdallah (Alger), après avoir sollicité l'assistance des experts de la GN en la lutte contre la criminalité cybernétique, ont pu arrêter l'individu en question dans un laps de temps très court "Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention provisoire

pour propagande à travers des publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, diffamation à l'encontre d'un organisme officiel par la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux et violation des décrets et des décisions prises par le pouvoir administratif",

Saisie de 72 quintaux de différents types de céréales et dérivés

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de monopole, spéculation et fraude dans les produits alimentaires de large consommation, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Abdallah ont saisi, à bord d'un camion remorque, 72 quintaux de différents céréales et dérivés qui étaient destinés au monopole et à la spéculation. Le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République territoriale compétent, une fois l'enquête finalisée.

M'sila: Interpellation de 115 personnes pour non respect de confinement

Les services de la sûreté de wilaya de M'sila ont appréhendé depuis l'entrée en vigueur du confinement sanitaire partiel, 115 personnes pour non respect de cette mesure, décidée par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Covid-19, a indiqué le chargé de l'information auprès de ce corps de sécurité. Des procès verbaux (PV) ont été établis à l'encontre des contrevenants, selon Saïd Boukhari qui a fait part de la mise en

fouillère de 32 véhicules et 10 motocycles. Les services de la sûreté de wilaya avec les partenaires concernés, veillent à l'application stricte des mesures du confinement sanitaire partiel, a ajouté la même source, soulignant dans ce cadre l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers les quartiers et les boulevards de la wilaya sur l'importance du respect des mesures du confinement partiel.

Blida : Saisie de plus de 50 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation

La brigade territoriale de sécurité routière de la Gendarmerie nationale de Larbaâ (Est de Blida) a effectué une saisie de plus de 50 qx de viandes blanches impropres à la consommation, avec l'arrestation d'une personne. Les éléments de cette brigade ont procédé, lors des patrouilles de surveillance au niveau de barrages de contrôle routier, à l'interpellation d'un camion chargé de 50 qx et 88 kg de viandes blanches (poulet congelé), dont le conducteur a été conduit au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Une fois la

viande soumise à l'examen du médecin vétérinaire, il s'est avéré, que celle-ci "était impropre à la consommation". Elle a été détruite au niveau de la décharge publique de Larbaâ, en présence des éléments de la brigade, du médecin vétérinaire, et du propriétaire de la marchandise. Une personne (39 ans) a été arrêtée, à l'issue de cette opération, pour "non respect des règles d'hygiène sanitaire d'un produit de consommation", et "non possession d'une attestation sanitaire délivrée par un vétérinaire".

L'entraîneur Belatoui plaide pour une reprise en août prochain

L'ancien international algérien, Omar Belatoui, a plaidé pour la poursuite de la saison footballistique actuelle, suspendue depuis trois semaines à cause de la pandémie du coronavirus, à partir du mois d'août prochain "si les conditions le permettent". "Nous prions tous pour que cette crise sanitaire qui secoue le monde entier se dénoue dans les meilleurs délais, mais en tant que technicien, je vois mal la compétition reprendre dans les prochaines semaines car avec tout cet arrêt prolongé, il devient nécessaire de reprendre la préparation de zéro", a déclaré l'actuel entraîneur du CR Temouchent (DNA/Ouest). Evidemment, après le parcours de premier ordre du CRT cette saison qui lui a permis de dominer de la tête et des épaules son groupe, Belatoui dit "ne pas souhaiter l'annulation" du championnat de cet exercice, après que ses poulains ont déjà mis les deux pieds en Ligue 2. Cela fait suite à une déclaration du directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports, Nadir Belayat, qui a annoncé récemment que son département devait contacter à partir de dimanche

dernier les Fédérations sportives algériennes, à leur tête celles des sports collectifs, pour discuter des mesures à entreprendre en cas d'annulation pure et simple de la saison actuelle en raison de la pandémie de coronavirus. "Nous avons consenti d'énormes efforts depuis l'intersaison pour parvenir à réaliser ce magnifique parcours qui nous a permis d'assurer la montée avant plusieurs journées de la fin du championnat, et ce serait vraiment un véritable gâchis si les instances concernées venaient à déclarer une saison à blanc", a-t-il poursuivi. L'ancien joueur et entraîneur du MCO en a profité également pour se joindre aux sportifs qui se sont mobilisés pour sensibiliser les jeunes en particulier quant à la nécessité de respecter les recommandations des pouvoirs publics ayant trait à la lutte contre la propagation du coronavirus. Appelant à la "discipline", il a souhaité au passage que tout le monde prenne conscience de la gravité de la situation prévalant en Algérie et partout dans le monde, en se confinant pour éviter la propagation de la pandémie.

Ali Nezlioui



Covid-19 : Les joueurs de l'Académie de Khemis Miliana passent au E-learning

Les joueurs de l'académie de la Fédération algérienne de football (FAF) de Khemis Miliana (Aïn Defla), contraints de respecter le confinement en raison du nouveau coronavirus (Covid-19), sont soumis à un programme d'enseignement à distance (E-learning), rapporte l'instance fédérale sur son site officiel. "Avec la crise du Covid-19 et le confinement qui en découle, les joueurs de l'Académie ne peuvent plus suivre leurs entraînements ainsi que leurs cours scolaires. Pour remédier à cette situation, et en concertation avec la responsable du suivi scolaire, les enseignants et les élèves, il a été décidé de mettre en place un programme d'enseignement à distance (E-Learning) afin de s'occuper positivement et respecter les règles du confinement, en plus des cours dispensés par le ministère de l'Éducation nationale à travers la télévision et d'autres supports médiatiques", indique la FAF. Pour pouvoir mener à bien cette première expérience, "les Académiciens ont été scindés en deux groupes, l'un pour la 1^{re} année secondaire et le second pour la 4^e du niveau moyen", précise la FAF qui a mobilisé des enseignants pour mener les cours à distance quotidiennement avec un live sur Facebook ainsi que des vidéoconférences. Enfin, la FAF a affirmé que les techniciens de l'Académie et à leur tête l'Espagnol Vicente Olmedo, "sont en contact permanent avec les Académiciens pour lesquels ils ont concocté un programme d'entraînement individuel afin qu'ils puissent garder un minimum de forme physique".

FAF

le CTN de Sidi Moussa mis à la disposition du corps médical de l'hôpital Zmirli

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé qu'elle mettait à partir du dimanche 12 avril le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa à la disposition d'une soixantaine de personnes relevant du corps médical de l'hôpital Zmirli d'El-Harrach, dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). « Une séance de travail a eu lieu jeudi, regroupant le directeur de l'hôpital Abdelhamid Bouchlouche, le directeur du CTN, Youcef Ouznali, et le directeur de l'administration générale (DAG) de la FAF, Abdelghani Nekkache. Au cours de cette réunion tout a été discuté pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnels médical et paramédical de cet hôpital mobilisé pour faire face à l'épidémie du Covid-19 et qui ne peuvent rejoindre leurs domiciles », explique la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le CTN a ainsi réquisitionné l'hôtel « 64 » réservé depuis quelque temps à l'équipe nationale en raison des travaux de réhabilitation que connaît l'hôtel des Fennecs et dont la réception est prévue l'année prochaine. Profitant de sa présence lors de cette réunion, le directeur de l'hôpital Zmirli annoncé « la guérison de trois patients atteints du Covid-19 qui ont quitté l'établissement hier (mercredi, ndlr) après avoir subi un protocole à base de Chloroquine, et ce, au grand bonheur de tout le personnel » de cet hôpital qui va passer de deux unités dédiées au Covid-19 à une troisième unité dont la capacité est de 47 nouveaux lits. Selon le dernier bilan établi jeudi par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus, 94 nouveaux cas confirmés de Covid-19 et 30 nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie, portant le nombre total de cas confirmés à 1666 et celui des décès à 235.

Attribution des Mondiaux-2018 et 2022 : Slimani appelé à faire un effort financier pour rejoindre l'OM



L'attaquant international algérien de l'AS Monaco (Ligue 1 française de football) Islam Slimani, est appelé à consentir un "gros" effort financier pour rejoindre l'Olympique Marseille. Alors que le club de la Principauté ne compte pas lever l'option d'achat de Slimani (31 ans) en dépit de statistiques très intéressantes (9 buts, 7 passes décisives en 18 rencontres de Ligue 1 en France), des clubs se sont positionnés pour s'offrir les services du meilleur buteur en activité de l'équipe nationale. Outre l'OM, en butte à des difficultés financières, Slimani est convoité par son ancien club le Sporting Lisbonne (Portugal), mais également par les Anglais de Burnley (Premier league). Toutefois, le buteur algérien perçoit actuellement 380.000 euros par mois, ce qui risque sérieusement de compliquer la tâche

des trois formations qui ne peuvent pas offrir un tel salaire. Slimani va donc devoir consentir un "gros" effort financier s'il veut rebondir loin de Leicester, le club anglais qui détient le contrat du joueur et qui a fixé à 10 millions d'euros la clause libératoire de l'attaquant des "Verts". Le projet de l'Olympique de Marseille, 2^e au classement de la Ligue 1 et probablement qualifiée pour la Ligue des champions, pourrait le séduire. Slimani a rejoint l'AS Monaco l'été dernier en provenance de Leicester sous forme d'un prêt d'une saison. Il n'a pas tardé à s'imposer comme un élément important de l'équipe de la Principauté. Mais depuis le limogeage de l'entraîneur portugais Leonardo Jardim, à l'origine de sa venue sur le Rocher, remplacé par l'Espagnol Roberto Moreno, le buteur algérien a perdu son statut de titulaire.

Hommage le MJS salue le rôle des bénévoles et du mouvement associatif au service des sans-abris

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Sid Ali Khaldi, a salué les efforts des bénévoles et des activistes du mouvement associatif impliqués dans le cadre de l'ouverture de trois maisons de jeunes à Alger au profit des sans-abris, en cette période de confinement imposé par l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). "Ma gratitude et ma considération pour les jeunes, activistes et employés du secteur de la jeunesse et des sports, pour leur implication chaque jour pour préserver et porter de l'aide à cette catégorie (sans-abris, ndlr) qui reste exposé à la contagion du Covid-19, ceux qui n'ont pas de foyer pour se confiner.

Fiers de cette pierre précieuse, les jeunes d'Algérie", a indiqué le premier responsable du département ministériel sur sa page officielle Facebook, avec le hashtag #les maisons de jeunes ouvertes aux sans-abris, accompagné d'une vidéo sur le service qui leur est offert. Dans le cadre de l'élan de solidarité lancé pour lutter contre le Covid-19, le MJS a indiqué via un communiqué, avoir mis à la disposition de la cellule de crise locale de la wilaya d'Alger, plusieurs de ses structures, dont le Centre technique national de Sidi Moussa, pour servir de centres de confinement sanitaire.

Solidarité
Le Groupe
du transport
maritime CMA
CGM -Algérie fait
don de masques
chirurgicaux au
profit du CRA

Un don de 200.000 masques chirurgicaux de protection a été remis jeudi soir par le Groupe du transport maritime et de la logistique (CMA CGM -Algérie) au profit du Croissant rouge algérien (CRA) afin de faire face à la crise sanitaire actuelle provoquée par le coronavirus. Il s'agit d'un lot de 200.000 masques chirurgicaux individuels de protection remis par les responsables du groupe au Croissant rouge algérien qui assurera par la suite une redistribution en fonction des besoins des établissements sanitaires relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH). "A travers ce don et cette assistance logistique, le Groupe poursuit ainsi sa mobilisation pour faire face à une crise sanitaire sans précédent et réitère son engagement et sa solidarité auprès de tous les Algériens en cette période difficile que traverse le pays ainsi qu'au personnel médical mobilisé". Ainsi, Le Groupe CMA CGM a également mis en place un dispositif global pour protéger la santé de ses collaborateurs. Les équipes continuent à se mobiliser chaque jour.

N°836 Samedi 11 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
 Website : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Coronavirus :
Plus de 96.000 morts dans
le monde et 300.000 guéris

Atu moins 96.344 personnes sont décédées des suites du nouveau coronavirus dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, et plus de 300.000 malades se sont rétablis, selon un nouveau bilan établi par des médias à partir de sources officielles. Dans 193 pays et territoires, plus de 1.605.250 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués, depuis le début de la pandémie. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant plus que les cas nécessitant une prise en charge hospitalière. Parmi ces cas, au moins 331.000 sont aujourd'hui considérés comme guéris. L'Italie, qui a recensé son premier décès lié au coronavirus fin février, est le pays le plus touché en nombre de morts avec 18.279 décès pour 143.626 cas. 28.470 personnes sont considérées comme guéris par les autorités italiennes. Après l'Italie, les pays les plus touchés sont les Etats-Unis avec 16.686 morts pour

466.299 cas, l'Espagne avec 15.843 morts (157.022 cas), la France avec 12.210 morts (117.749 cas), et le Royaume-Uni avec 7.978 morts (65.077cas). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a dénombré au total 81.907 cas (42 nouveaux entre jeudi et vendredi), dont 3.336 décès (1 nouveau) et 77.455 guérisons. En nombre de cas, les Etats-Unis sont le pays le plus touché, avec 466.299 contaminations officiellement recensées, dont 16.686 décès et 26.522 guéris. Jeudi à 19h00 GMT, le Yémen a annoncé

le diagnostic d'un premier cas sur son territoire. L'Europe totalisait vendredi à 11h00 GMT 67.247 décès pour 826.389 cas, les Etats-Unis et le Canada 17.212 décès (486.992 cas), l'Asie 4.603 décès (130.415cas), le Moyen-Orient 4.493 décès (91.327 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 2.090 décès (50.589 cas), l'Afrique 640 décès (12.260 cas), et l'Océanie 59 décès (7.282 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Coronavirus :
95
nouveaux
cas
confirmés
en Algérie



Quatre-vingt-quinze (95) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés en Algérie durant les dernières 24 heures portant ainsi le nombre de cas confirmés à 1761, alors que 21 nouveaux décès ont été enregistrés entre la période allant du 30 mars dernier au 10 avril courant à travers 11 wilayas du pays, portant le nombre de décès à 256, selon les nouveaux chiffres communiqués vendredi par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.

Transport aérien
Air Algérie rassure sa clientèle impactée
par la suspension des vols

La compagnie nationale Air Algérie a indiqué jeudi, dans un communiqué, avoir pris des mesures pour rassurer sa clientèle impactée par la suspension des vols, en application des dispositions de prévention de la propagation du COVID19. "Air Algérie confirme l'utilisation ultérieure des billets d'avions se fera sans frais dans la même classe tarifaire et sans aucun document supplémentaire, dès la reprise des vols, pour des voyages jusqu'au 31 mars 2021", a indiqué la même source. Le recours au remboursement est possible sous forme d'avoir (EMD/Voucher émis par Air Algérie) valable pour un voyage jusqu'au 31 mars 2021 et remboursable en cas de non utilisation après cette date, a fait savoir la compagnie aérienne, précisant qu'aucun déplacement immédiat au niveau des points de ventes n'est nécessaire. "Air Algérie remercie ses clients pour leur compréhension et reste attentive à l'évolution de la situation pour prendre toutes les dispositions utiles en conséquence", a ajouté le communiqué.



Installation
Mohamed Nibouche et Drifa Khoudir,
prennent leurs nouvelles fonctions

M. Mohamed Nibouche et Drifa Khoudir ont été installés jeudi dans leurs nouvelles fonctions respectivement en qualité de directeur général de la Pharmacie et chef de Cabinet auprès du ministre Délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, et le ministre Délégué de l'Industrie pharmaceutique, Djamel Lotfi Benbahmed. Lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Benbouzid a appelé les cadres de ce département à "conjuguer leurs efforts, en cette période de pandémie du Covid-19, et à travailler pour fournir toutes les conditions permettant d'accéder à un système de santé à la hauteur des besoins des citoyens", précisait la même source.

Le CRA remet un lot
de 200.000 bavettes à la PCH



Le Croissant rouge algérien (CRA) a remis un lot de 200.000 bavettes à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) dans le cadre des efforts du gouvernement dans la lutte contre la propagation du Covid-19. "Dans le cadre de sa contribution aux efforts du gouvernement dans la lutte contre la propagation du Covid-19, le Croissant rouge algérien, auxiliaire des pouvoirs publics, a remis à la PCH, le 10/04/2020, un autre lot constitué de

200.000 bavettes. "Le CRA a engagé, depuis l'apparition du coronavirus en Algérie, plusieurs initiatives et gestes symboliques envers les personnes qui sont en premières lignes dans la lutte contre cette pandémie (Covid-19). A cet effet, le CRA a offert à tous les travailleurs de la santé des hôpitaux de Boufarik et d'El Kettar des produits laitiers et 15.000 bavettes à la Gendarmerie, la Police, la Protection civile et les Douanes.

Tipaza :
Secousse tellurique de magnitude 3,2

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 11h24 dans la wilaya de Tipaza, indiquait le Centre de recherche en astron-

omie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 kilomètres au nord-est de Larhat, précisait la même source.